

**A P D R A - F**

Association Pisciculture et Développement Rural  
en Afrique - France  
*contact.apdraf@free.fr*

# **RAPPORT D'ACTIVITES DE L'APDRA-F ANNEE 2007**

**Avril 2008**

Ce rapport a pour objectif de présenter les activités de l'Association Pisciculture et Développement Rural (APDRA-F) durant l'année 2007, à la fois en France (activités du siège) et dans ses pays d'intervention.

Ces activités concernent les salariés du siège, les salariés expatriés et les équipes de terrain, les membres du conseil d'administration et les chargés géographiques. Sont abordés les aspects opérationnels (actions de terrain, formations en France, etc.) comme administratifs (Assemblée Générale, Universités d'Été, partenariats institutionnels, etc.).

## **LISTE DES PRINCIPAUX SIGLES USITES**

AFD : Agence Française de Développement  
AFVP : Association Française des Volontaires du Progrès  
APDRA-CI : Association Pisciculture et Développement Rural en Afrique tropicale humide – Côte d'Ivoire  
APDRA-F : Association Pisciculture et Développement Rural en Afrique tropicale humide – France  
CCFD : Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement  
CIFORD : Centre d'Information, de Formation et de Recherche pour le Développement  
CIRAD : Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement  
CNEARC : Centre National d'Etudes Agronomiques en Région Chaudes  
ENSAR : Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Rennes  
FAO : Food and Agriculture Organization  
INA – PG : Institut National Agronomique de Paris Grignon  
INRA : Institut National de la Recherche Agronomique  
INPL : Institut National Polytechnique de Lorraine  
ISTOM : Ecole supérieure d'agro-économie internationale  
MAE : Ministère des Affaires Etrangères  
ONG : Organisation Non Gouvernementale  
PPGF : Projet Piscicole de Guinée Forestière  
PVCOC : projet pour une Pisciculture Villageoise dans les régions Centre et Ouest du Cameroun  
SCAC : Service de Coopération et d'Action Culturelle  
SEAPB : Service d'Etude et d'Appui aux Populations à la Base

# TABLE DES MATIERES

<b>1</b>	<b>PRESENTATION DE L'APDRA-F</b> .....	<b>5</b>
<b>2</b>	<b>DOMAINES D'ACTIVITES DE L'APDRA-F EN 2007</b> .....	<b>8</b>
<b>3</b>	<b>NOS PARTENAIRES</b> .....	<b>10</b>
3.1	LES ACTEURS DE LA SOLIDARITE EN FRANCE.....	10
3.1.1	<i>L'AFVP</i> .....	10
3.1.2	<i>Le CCFD</i> .....	10
3.1.3	<i>ASSAJUCO</i> .....	11
3.1.4	<i>Fondation AnBer</i> .....	11
3.1.5	<i>Solidarités</i> .....	11
3.2	LES ACTEURS DE LA COOPERATION BILATERALE .....	11
3.2.1	<i>Le Ministère des Affaires Etrangères</i> .....	11
3.2.2	<i>L'Agence Française de Développement</i> .....	12
3.2.3	<i>La Commission Européenne</i> .....	12
3.3	LES ACTEURS DE LA COOPERATION DECENTRALISEE .....	12
3.3.1	<i>En Ile de France</i> .....	12
3.3.1.1	<i>Le Conseil Régional d'Ile de France</i> .....	12
3.3.1.2	<i>Le Conseil Général de l'Essonne</i> .....	13
3.3.1.3	<i>La Mairie de Massy</i> .....	13
3.3.2	<i>Les acteurs lorrains avec l'antenne APDRA-F Lorraine</i> .....	13
3.3.2.1	<i>La Région Lorraine</i> .....	13
3.3.2.2	<i>Le Conseil Général de la Meurthe-et-Moselle</i> .....	13
3.3.2.3	<i>L'université de Nancy I et FLAC</i> .....	13
3.3.3	<i>Le Conseil Régional de Basse-Normandie et autres acteurs régionaux</i> .....	14
3.3.3.1	<i>Le Conseil Régional de Basse Normandie</i> .....	14
3.3.3.2	<i>La Région Centre</i> .....	14
3.4	NOS PARTENAIRES OPERATIONNELS EN AFRIQUE .....	14
3.4.1	<i>Les organisations professionnelles de pisciculture</i> .....	14
3.4.2	<i>Les ONG locales opérateurs de développement</i> .....	14
3.4.3	<i>Les Administrations</i> .....	15
3.5	LES AUTRES PARTENAIRES.....	15
<b>4</b>	<b>LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT PISCICOLE</b> .....	<b>17</b>
4.1	ZOOM SUR LA GUINEE .....	17
4.2	EN COTE D'IVOIRE.....	22
4.3	A MADAGASCAR .....	23
4.4	AU CAMEROUN.....	28
<b>5</b>	<b>LES ACTIONS DE FORMATION</b> .....	<b>30</b>
5.1	FORMATIONS PONCTUELLES EN ETABLISSEMENT SCOLAIRE .....	30
5.2	FORMATIONS DE VOLONTAIRES AVANT LEUR DEPART .....	30
5.3	FORMATIONS DE CADRES AFRICAINS .....	30
5.4	ENCADREMENT DE STAGIAIRES.....	31
<b>6</b>	<b>VIE DE L'ASSOCIATION</b> .....	<b>31</b>
6.1	FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION .....	31
6.1.1	<i>Fonctionnement du Conseil d'Administration</i> .....	31
6.1.2	<i>Activités des membres</i> .....	31
6.1.3	<i>Universités d'été</i> .....	32
6.2	COMMUNICATION ET RESEAU ASSOCIATIF .....	32
6.2.1	<i>La « Voix des (rizi)pisciculteurs</i> .....	32
6.2.2	<i>Des calendriers fortement appréciés des pisciculteurs</i> .....	32
6.2.3	<i>Le site Internet</i> .....	32
<b>7</b>	<b>ACTIONS ENVISAGEES POUR 2008</b> .....	<b>32</b>
<b>8</b>	<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>34</b>

# 1 INTRODUCTION PRESENTATION DE L'APDRA-F

L'APDRA-F, association de solidarité internationale à but non lucratif créée en 1996, appuie en Afrique tropicale humide le développement de la pisciculture paysanne et aide à la structuration de la profession avec appui technique et organisationnel auprès des groupes de pisciculteurs. L'activité piscicole constitue une activité rentable qui s'intègre bien dans les activités agricoles déjà mises en place par le paysan. Elle permet de valoriser des bas-fonds en s'appuyant sur les atouts du milieu environnant. Au niveau économique, elle contribue à renforcer les revenus des pisciculteurs et à sécuriser leur trésorerie. La pisciculture constitue donc une activité intégrée dans le cadre agricole, environnemental et économique des paysans ; elle permet de renforcer la sécurité alimentaire et crée des activités génératrices de revenus.

Le poisson constitue une **denrée alimentaire** capitale dont la demande ne cesse d'augmenter. La part du poisson est très élevée dans les apports de protéines animales dans les pays en développement. L'APDRA-F incite à la mise en place d'activités économiques visant à satisfaire cette demande.

Par ailleurs, la **dégradation du milieu** par le développement agricole s'avère importante, particulièrement en milieu humide : disparition de la forêt secondaire (et primaire) au profit des champs, des jachères et des plantations, baisse des précipitations, augmentation de la densité de la population rurale, augmentation des feux de brousse lors de la saison sèche et tarissements des bas-fonds. Bien que difficiles à cultiver, ces derniers sont de plus en plus exploités et leur fertilité se dégrade également. L'aménagement des bas-fonds en étangs piscicoles tel que le propose l'APDRA-F constitue une solution pour restaurer les potentialités de ces milieux humides et ainsi offrir une source de revenus pour des populations rurales défavorisées. En rehaussant le niveau de gestion de l'eau, la pisciculture est une diversification de l'activité agricole présentant de fortes potentialités d'amélioration de la productivité des agrosystèmes humides.

Forte de la réussite de ses expériences passées, l'APDRA-F voit dans le développement de la pisciculture paysanne un moyen de lutter contre la pauvreté et la malnutrition, particulièrement au niveau du déficit protéique des populations les plus défavorisées.

L'association est reconnue comme **association d'intérêt général**. Cette reconnaissance confirme la crédibilité des actions conduites et permet aux donateurs de l'APDRA-F d'obtenir des exonérations fiscales.

L'APDRA-F mène des actions dans quatre principaux domaines :

- opérations de développement
- actions de recherche-développement
- formations
- actions d'animation d'un réseau d'acteurs du développement piscicole

A la fin 2007, l'APDRA-F comprenait 45 membres dont une douzaine de bénévoles actifs (qui représentent plus d'un poste à temps plein). Lors de l'Assemblée Générale de 2007, validant l'exercice 2006, le Conseil d'Administration a été légèrement remanié vers sa composition actuelle : Marc OSWALD (Président), Bertrand PAJON (Trésorier), Daniel VERDIER (Secrétaire), Olivier SMEETS, Hubert CATHALA et Stéphane SANCHEZ (Conseillers). Chaque pays d'intervention est

suivi par un Chargé Géographique : Jérôme CHAMOIN (Côte d'Ivoire et Guinée), Frédéric SANCHEZ (Madagascar) et Damien COLIN (Cameroun).

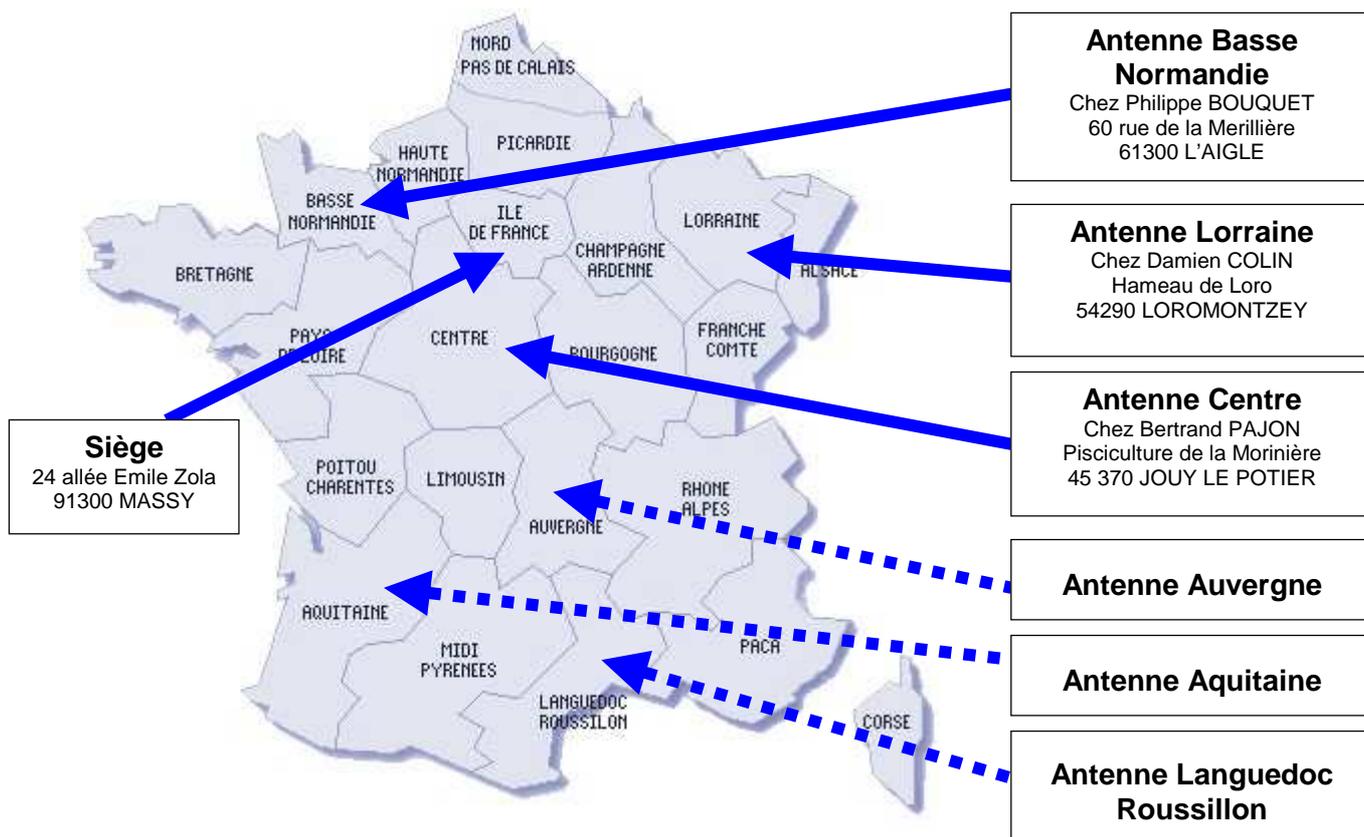
En 2007, les **ressources humaines de l'APDRA-F** ont évolué avec le départ de salariés au siège (Mlle Essi KODJO, secrétaire-comptable) et d'expatriés (Mme Caroline RICOUART, chef de projet en Guinée et Benoît ESPARDELIER, chef de projet adjoint à Madagascar). Ces départs ont été compensés par le recrutement de M. Sylvain HALFTERMEYER, chargé de capitalisation au siège, et de Nicolas GERARD, chef de projet en Guinée. D'autres recrutements étaient en cours fin 2007, pour les postes de chef de projet adjoint à Madagascar, chefs de projets en Centrafrique et au Bénin, chargé de communication et chargé d'opérations au siège.

**Au niveau des projets sur le terrain**, l'année 2007 a été marquée par une consolidation des activités avec la poursuite des projets au Cameroun, à Madagascar, en Côte d'Ivoire et en Guinée. Des prestations de formation au Libéria et au Gabon ont également été réalisées. Enfin, une étude de faisabilité a été menée en Angola en vue de répondre à un appel à proposition de la Commission Européenne.

Par ailleurs l'appui à la **recherche-développement**, la **recherche de financements**, la **prospection de nouveaux projets** et l'**animation d'un réseau** d'acteurs intéressés par le développement de la pisciculture tropicale se sont également poursuivis durant toute l'année 2007, soutenus par nos nombreux partenaires financiers et opérationnels (AFVP, CCFD, AFD, MAE, coopérations décentralisées...). Un temps fort a été l'organisation d'une rencontre le 11 mai 2007 à Paris autour du thème « *Les dix ans de l'APDRA-F : enjeux de la pisciculture dans le développement rural, place et rôle d'opérateurs tels que les Organisations de Solidarité Internationale* ». Cet atelier a réuni de nombreux partenaires et a fait l'objet d'une publication dans la revue Aquafilia.

L'obtention d'accords pour l'ouverture **d'antennes locales de l'APDRA-F à l'étranger** vise à permettre à l'association d'une part d'animer et d'implanter sur place un réseau autour de la pisciculture au-delà du cadre des projets et d'autre part de disposer au niveau local des compétences spécifiques à l'APDRA-F en termes de "Recherche & Développement" et de politique de développement. L'antenne à Madagascar est fonctionnelle depuis 2006, des démarches équivalentes sont en cours dans d'autres pays d'intervention.

**Le développement en France des antennes régionales de APDRA-F** s'est poursuivi : renforcement de l'antenne en Basse Normandie et en Lorraine (avec la signature de conventions avec les collectivités locales), maintien des activités de l'antenne Centre et démarches pour celle d'Auvergne, d'Aquitaine, et de Languedoc Roussillon. Ces antennes visent à créer une dynamique régionale, mobilisant les acteurs intéressés par des partenariats sur le thème du développement piscicole en Afrique. Elles permettent une représentation régionale favorisant ainsi des relations de proximité et une meilleure communication avec les acteurs impliqués dans la coopération décentralisée, tels que les Régions ou les Conseils Généraux, pour une action davantage concertée et de plus grande qualité.



Différents acteurs de la **filière piscicole** (producteurs, techniciens, personnel d'écloseries, chercheurs scientifiques) ont participé à des actions de formation mises en œuvre par l'APDRA-F, à des missions de terrain sur les actions conduites par l'APDRA-F, à des animations de sensibilisation de jeunes publics (en établissements scolaires) ou visant un public plus large par des interventions ou des conférences données lors de manifestations particulières.

## 2 DOMAINES D'ACTIVITES DE L'APDRA-F EN 2007

### PROJETS DE DEVELOPPEMENT PISCICOLE

#### Suivi et évaluation d'opérations de terrain et appui aux opérateurs de développement

**Programme d'appui à l'organisation des pisciculteurs du Centre Ouest et Sud Ouest de la Côte d'Ivoire** et de formation piscicole expérimentale pour les paysans des zones inter-tropicales.

- Partenariat avec l'APDRA-CI, opérateur privé de développement piscicole ivoirien
- Prestation avec le GEFICI, cabinet de gestion pour le portage salarial d'un animateur profession
- Collaboration avec la Direction des Productions Halieutiques

**Projet Piscicole de Guinée Forestière.**

- Partenariat avec l'AFVP
- Collaboration avec la Direction Nationale de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture

**Projet de structuration professionnelle des dynamiques (rizi)piscicoles paysannes informelles de Bétafo - Madagascar.**

- Antenne APDRA-Madagascar
- Collaboration avec la Direction de la Pêche et des Ressources Halieutiques
- Prestation sur le Projet Sécurité Alimentaire (financement UE) dans la région de Fianarantsoa

**Projet pour une Pisciculture Villageoise rentable dans les régions Centre et Ouest du Cameroun**

- Partenariat avec le CIFORD et le SEAPB, ONG locales
- Collaboration avec le Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales

### ACTIONS DE FORMATIONS ET DE RECHERCHE-DEVELOPPEMENT

Formations au départ de volontaires

Interventions au sein d'établissements d'enseignement supérieur

Appui à un stage au sein de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts du Gabon

### COMMUNICATION, ANIMATION D'UN RESEAU

Diffusion des « News »

Mise à jour du site Internet

Journée partenaires "10 ans de l'APDRA-F"

Universités d'été APDRA-F fin août

## ACTIVITES APDRA-F

2007

### RECHERCHE DE FINANCEMENTS

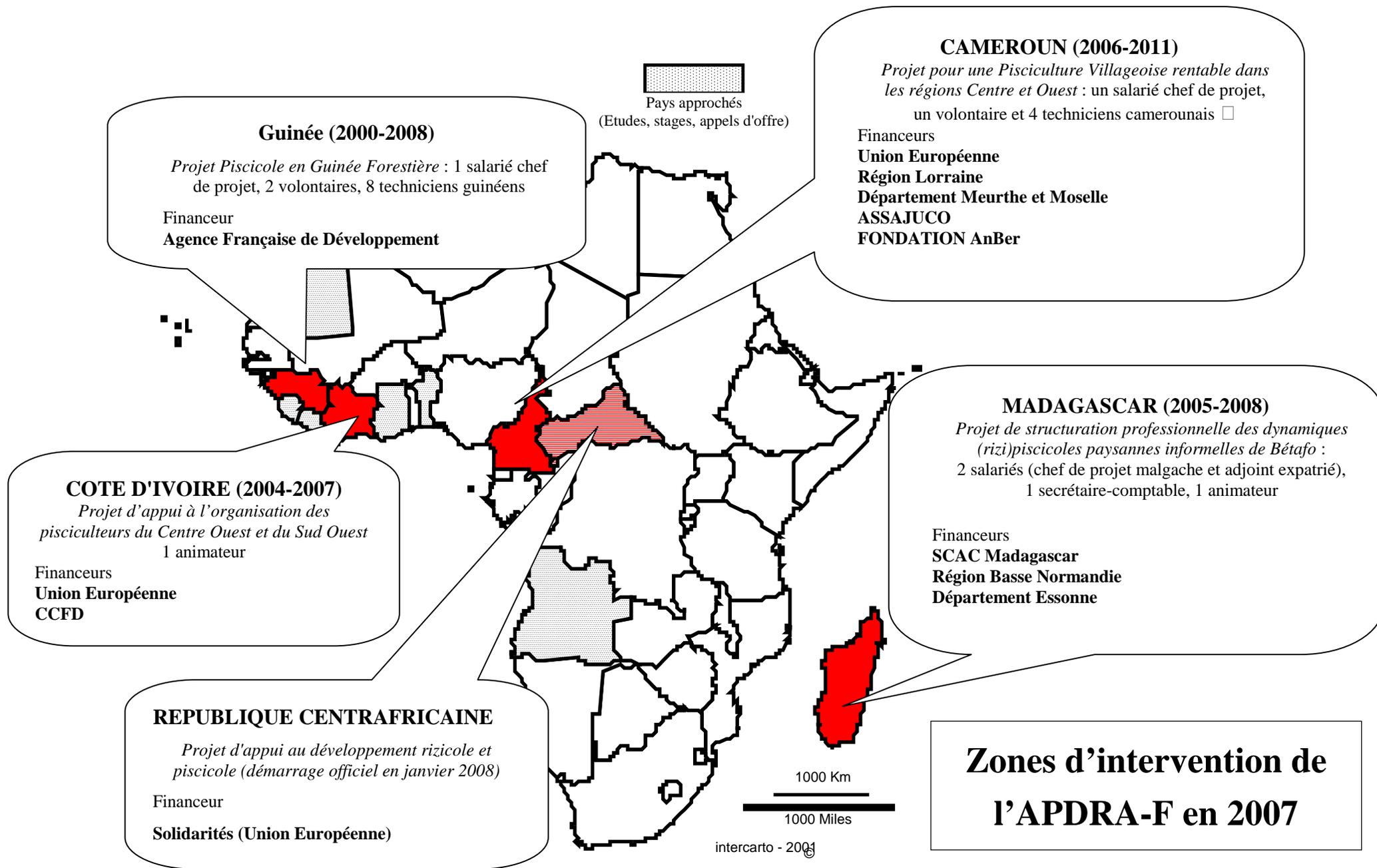
Montage de projets pour la coopération décentralisée (Régions Basse-Normandie, Région Lorraine, Conseil Général de Meurthe et Moselle, Conseil Général de l'Essonne)

Partenariat avec des ONG de solidarité collectant des fonds pour le développement (CCFD)

Collaboration avec des ONG pour des actions pilotes dans un contexte d'urgence (Libéria / Solidarités)

Montage de projets avec partenaires institutionnels (AFD, MAE, Commission Européenne)

Recherche d'acteurs privés pour la participation au financement des actions (ASSAJUCO, Fondation AnBer)



## **3 NOS PARTENAIRES**

### **3.1 Les acteurs de la solidarité en France**

En tant qu'acteur de la solidarité internationale, l'APDRA-F entretient de nombreuses relations avec des partenaires divers. Les acteurs de la solidarité auront bien sûr une place toute particulière, mais les partenaires institutionnels, qu'ils soient bilatéraux ou régionaux, ont aussi une grande importance.

#### **3.1.1 L'AFVP**

En 2003, une convention de partenariat entre l'AFVP et l'APDRA-F vient renforcer l'importante collaboration déjà existante entre ces deux structures de développement. Cette convention, qui porte sur l'ensemble des pays d'intervention de l'AFVP où le développement de la pisciculture paysanne est possible, concerne la gestion du partenariat, la conception et la mise en œuvre de projets piscicoles par l'APDRA-F, ainsi que la communication sur le développement paysan et le volontariat.

Dans ce cadre, l'AFVP a confié à l'APDRA-F l'assistance technique et la mission de capitalisation du Projet Pisciculture en Guinée Forestière (PPGF). L'APDRA-F assure donc cette prestation par la mise à disposition d'un chef de projet, et en réalisant le suivi et l'évaluation du projet sur le terrain de façon régulière. Trois Volontaires du Progrès se sont succédés cette année et ont travaillé en étroite collaboration avec le chef de projet. En fin d'année, un Chargé de Capitalisation, basé en France, a été recruté par le siège afin de produire des documents spécifiques de capitalisation.

Au Cameroun, une Volontaire du Progrès est affectée au projet dans le cadre de la convention entre l'AFVP et la Région Lorraine.

D'après les nouvelles orientations fixées par le Ministère des Affaires Etrangères, l'AFVP ne peut plus être opérateur de développement. Reprenant les objectifs communs à l'APDRA-F et à l'AFVP en matière de pisciculture, l'APDRA-F entend jouer le rôle de maître d'œuvre chaque fois qu'une action de développement piscicole est nécessaire. Cette nouvelle configuration s'est exprimée à Madagascar où l'APDRA-F a conclu les démarches pour la création d'une représentation locale avec le soutien précieux de l'AFVP. Un recrutement a été engagé pour l'affectation prochaine d'un volontaire sur le projet à Bétafo.

#### **3.1.2 Le CCFD**

Fruit d'une collaboration de plus d'une dizaine d'années, l'APDRA-F et le CCFD entretiennent un partenariat fort qui permet à l'APDRA-F de bénéficier du soutien du CCFD pour la mise en œuvre de ses actions dans la durée.

Ce partenariat a été initialement noué autour de la Côte d'Ivoire, où le CCFD soutient les projets de développement de la pisciculture. Il appuie aujourd'hui l'ONG locale APDRA-CI. Malgré la période de crise, le CCFD est resté présent afin de maintenir un niveau de fonctionnement minimum à l'APDRA-CI et de conserver des capacités techniques et administratives indispensables au redémarrage d'activités post-crise ainsi qu'au maintien de la dynamique piscicole ivoirienne. Tout comme l'APDRA-F, sur cette action, le CCFD est préoccupé par le soutien effectif aux dynamiques paysannes. Cet appui s'est maintenu en 2007 dans le cadre du Programme d'appui à l'organisation des pisciculteurs du Centre Ouest et Sud Ouest de Côte d'Ivoire mis en œuvre par l'APDRA-F.

Le partenariat a été étendu à partir de 2003 à Madagascar. Les différentes conventions signées avec le CCFD ont permis de finaliser l'étude de faisabilité et de financer le « projet pilote d'observatoire des innovations (rizi)piscicoles paysannes des Hautes Terres » (intégrant le nouveau journal interactif « La Voix des (rizi)pisciculteurs ») ainsi qu'un « projet d'organisation des producteurs familiaux d'alevins de carpe de Bétafo autour de la commercialisation ». Fin 2005, le

« projet de structuration professionnelle des dynamiques (rizi)piscicoles paysannes informelles de Bétafo » a démarré. Ce projet s'est poursuivi en 2006 et 2007 grâce au concours du CCFD.

Le CCFD a aussi fourni une aide exceptionnelle aux actions de l'APDRA-F en Guinée en 2004 au moment de l'arrêt temporaire des financements de l'AFD.

La collaboration prendra certainement un nouveau tournant dans l'avenir avec les nouvelles orientations du CCFD vers un financement direct des organisations du Sud, comme par exemple les organisations professionnelles de pisciculteurs soutenues par les projets menés par l'APDRA-F.

### **3.1.3 ASSAJUCO**

ASSAJUCO, Association Lorraine pour le Développement des Peuples, est implantée sur Dieuze, en région Lorraine. Elle collecte et récupère les vieux objets, meubles ou vêtements, les recycle et les revend afin de soutenir des projets d'aide au développement dans les pays du Sud et apporter une aide locale aux personnes en situation précaire. ASSAJUCO cherche également à favoriser les échanges interculturels et à lutter contre le gaspillage et la pollution. Elle a choisi de cofinancer dans la durée le projet de l'APDRA-F au Cameroun.

Cette association est aussi soucieuse de rencontrer directement des paysans du sud et de partager l'esprit d'entraide et de coopération qui les anime.

### **3.1.4 Fondation AnBer**

La Fondation AnBer soutient des investissements dans des projets en France et à l'étranger dans des domaines variés (accompagnement d'ONG, programmes de formations, crédit). Elle a été convaincue par l'intérêt du projet de l'APDRA-F au Cameroun en 2006 et y a poursuivi son appui financier pour l'année 2007.

### **3.1.5 Solidarités**

L'APDRA-F a décidé de collaborer avec cette ONG spécialisée dans l'urgence afin de mener une réflexion pilote de développement de la pisciculture dans un contexte de post-guerre. Dans ce cadre, l'APDRA-F a mené au Libéria à la demande de Solidarités une évaluation ponctuelle des activités piscicoles projet de sécurité alimentaire à Gbargna qu'elle met en œuvre. Cette évaluation a été suivie d'une formation pour renforcer les capacités de l'équipe en place et des pisciculteurs. Ce pays est particulièrement intéressant car les zones où une action est envisagée ressemblent très fortement à la Guinée Forestière, tant du point de vue de l'écosystème que sociologiquement.

L'APDRA-F a ensuite accepté la proposition de Solidarités de répondre en tant que partenaires à l'appel à propositions lancé par la Commission Européenne en République Centrafricaine. La Commission Européenne a donné son accord pour ce projet, ce qui permettra de travailler sur une action de plus grande envergure et à plus long terme.

## **3.2 Les acteurs de la coopération bilatérale**

### **3.2.1 Le Ministère des Affaires Etrangères**

Le MAE a souvent soutenu le développement de la pisciculture paysanne de l'APDRA-F et est attentive à cette problématique.

Après son soutien financier au salon « Bordeaux Aquaculture » et de l'atelier sur le développement de la pisciculture en Afrique subsaharienne, le MAE a octroyé une subvention en faveur du projet visant à appuyer l'organisation des pisciculteurs du Centre Ouest et Sud-Ouest ivoiriens. La première tranche de ce projet, d'une durée totale de 3 ans, a été versée en février 2004.

Le MAE finance également depuis 2006 le « projet de structuration professionnelle des dynamiques (rizi)piscicoles paysannes informelles de Bétafo », par l'intermédiaire de son SCAC à Madagascar dans le cadre de l'expérience pilote de fonds déconcentrés du Ministère. Cet appui est programmé pour une période de 3 ans.

Les conditions de financement proposées par le MAE correspondent bien aux exigences et contraintes des projets développés par l'APDRA-F, notamment en terme de durée et d'enveloppe budgétaire. Poser et construire les bases d'un développement durable, donner aux paysans les moyens de s'appropriier les techniques piscicoles, améliorer les capacités des groupes de pisciculteurs déjà existants constituent autant d'éléments rendus possibles et efficaces par le renforcement et le développement de ce type de soutien pluriannuel.

Enfin, le MAE, via les Services de Coopération et d'Action Culturelle et EGIDE, a régulièrement financé la formation de cadres africains sur le thème « Identification, pilotage et évaluation d'un projet de développement » mise en œuvre régulièrement par l'APDRA-F.

### **3.2.2 L'Agence Française de Développement**

L'Agence Française de Développement propose des possibilités de financement de projets de grande envergure impliquant les administrations nationales, notamment en tant que maître d'ouvrage : conventions pluriannuelles, enveloppe budgétaire permettant de mobiliser les moyens pour une efficacité du développement. Elle répond donc aux contraintes exigées par la mise en place d'une pisciculture durable, en terme de temps (construction des étangs, appropriation des techniques, assimilation du modèle, maîtrise de la production). Lorsque les enjeux sont importants, ses outils de financements permettent d'assurer aux projets développés des résultats de qualité et un suivi efficace de leurs différentes phases.

L'AFD finance aujourd'hui le Projet Piscicole en Guinée Forestière (PPGF), actuellement dans sa troisième phase. La phase pilote de ce projet (1999-2002) ainsi que sa deuxième phase (2002-2005) étaient également financées par l'AFD. La troisième phase du PPGF a démarré à la mi-2005. En vue de son achèvement en juin 2008, l'AFD a commandé à l'APDRA-F une étude de capitalisation visant à retracer les méthodologies employées et à déterminer les enseignements de cet appui de plus de 9 ans.

Enfin, le projet à venir au Bénin, en partenariat avec l'ONG locale ANDIA, sera également financé par l'AFD.

### **3.2.3 La Commission Européenne**

La Commission Européenne a continué d'apporter en 2007 son soutien au projet pour une Pisciculture Villageoise dans les régions Centre et Ouest du Cameroun (PVCOC). Le soutien de l'Union européenne s'avère particulièrement précieux pour l'APDRA-F dans la mesure où elle offre des conditions de cofinancement favorables à la mise en œuvre de projets sur du long terme (5 ans dans le cas présent).

Elle a également donné son accord pour le projet de sécurité alimentaire en République Centrafricaine mené par Solidarités, où l'APDRA-F est responsable de la mise en œuvre du volet piscicole.

## **3.3 Les acteurs de la coopération décentralisée**

### **3.3.1 En Ile de France**

#### **3.3.1.1 Le Conseil Régional d'Ile de France**

Entre 2002 et 2005, le Conseil Régional d'Ile de France a soutenu l'APDRA-F dans ses activités en Côte d'Ivoire, notamment pour la formation des pisciculteurs et le soutien à leur action, en

particulier à Méagui. De nouveaux projets seront soumis au Conseil Régional d'Ile de France dans le futur. Il est aussi envisagé le renforcement des ressources humaines au siège de l'APDRA-F par le biais du dispositif emploi-tremplin proposé par le CRIF.

### **3.3.1.2 Le Conseil Général de l'Essonne**

Le transfert du siège social de l'APDRA-F en 2005 à Massy a constitué le point de départ d'échanges et relations entre l'APDRA-F et le Conseil général de l'Essonne. Ce dernier offre l'opportunité aux associations essonniennes de participer gratuitement à un ensemble de formations relatives aux différentes étapes de gestion du cycle de projet, que ce soit au niveau des relations avec les bailleurs (privés ou publics), le montage de projets, la maîtrise d'outils tel que le budget ou le cadre logique, l'appréhension et l'utilisation des notions de développement durable, de coopération internationale.

De plus, le Centre de Ressources Essonnien de la Solidarité Internationale (CRESI) cofinance des projets de solidarité internationale. Dans ce cadre, l'APDRA-F a obtenu en 2007 une subvention pour son projet à Madagascar, tout comme en 2006.

### **3.3.1.3 La Mairie de Massy**

En 2005, la Mairie de Massy nous a permis de trouver un local de deux pièces pour y installer nos bureaux et pouvoir y transférer le siège social. Depuis cette date, de bons rapports sont maintenus, avec par exemple la participation de l'APDRA-F à la Fête des Associations en 2007. En 2008, l'APDRA-F souhaite renforcer cette collaboration avec ce partenaire légitime.

## **3.3.2 Les acteurs lorrains avec l'antenne APDRA-F Lorraine**

### **3.3.2.1 La Région Lorraine**

Depuis plusieurs années, la Région Lorraine s'est engagée aux côtés de l'antenne APDRA-F Lorraine. Elle a décidé d'apporter son soutien financier au projet financé par la Commission Européenne au Cameroun en 2006, et a renouvelé cette aide en 2007.

Par ailleurs, la Région Lorraine a établi en 2005 un partenariat avec l'AFVP visant à proposer aux associations la possibilité de disposer à titre gratuit d'un volontaire lorrain pour les projets que la Région Lorraine soutient. L'APDRA-F, dans le cadre de ce partenariat, dispose d'un poste de volontaire pour quatre ans.

### **3.3.2.2 Le Conseil Général de la Meurthe-et-Moselle**

Le Conseil Général de la Meurthe-et-Moselle s'est engagé depuis plusieurs années avec l'antenne Lorraine de l'APDRA-F. Après avoir cofinancé le projet sur l'amélioration des conditions de reproduction de la carpe commune au Cameroun en 2004, il a signé en 2005 une convention pour le cofinancement du PVCOC qui a démarré en 2006.

Le positionnement du Conseil général de Meurthe et Moselle et de la Région Lorraine souligne la confiance qu'il porte aux projets développés par l'APDRA-F ainsi qu'à sa démarche d'action et de réflexion. Le soutien financier de ces deux partenaires lorrains pourra constituer les 10% de cofinancement public exigés par la Commission européenne. Le Conseil Général de Meurthe et Moselle ainsi que la Région Lorraine deviennent de véritables partenaires financiers pour le développement piscicole au Cameroun via le projet financé par la Commission Européenne.

### **3.3.2.3 L'université de Nancy I et FLAC**

Membre de l'APDRA-F depuis 2004, l'université de Nancy est impliquée comme partenaire scientifique du projet mené au Cameroun après avoir apporté son expertise sur le projet à Madagascar. M. Pascal FONTAINE a ainsi, avec l'appui de la FLAC (la Filière Lorraine d'Aquaculture

Continental), réalisé une mission au Cameroun sur l'identification de protocoles de recherche sur la reproduction de la carpe commune.

### **3.3.3 Le Conseil Régional de Basse-Normandie et autres acteurs régionaux**

#### ***3.3.3.1 Le Conseil Régional de Basse Normandie***

Le Conseil Régional de Basse Normandie a beaucoup apprécié la qualité du projet d'appui à une initiative locale paysanne de pisciculture. Depuis fin 2005, il appuie financièrement le projet de « structuration professionnelle des dynamiques (rizi)piscicoles paysannes informelles de Bétafo » à Madagascar.

A l'issue d'une mission du Conseil Régional en juin 2007, accompagnée par l'APDRA-F, dans la région d'Atsinanana, où il met en place un programme de coopération décentralisée, il a aussi commandé une étude sur le potentiel piscicole de la région d'Atsinanana, qui pourrait déboucher sur la mise en place d'un projet pilote en 2008.

#### ***3.3.3.2 La Région Centre***

Partenaire depuis près d'une dizaine d'années de la pisciculture paysanne en Afrique aux côtés de l'APDRA-F, la Région Centre a participé au financement d'un projet de 4 ans en Côte d'Ivoire visant à installer et à former massivement des pisciculteurs. Ce projet a permis, par ailleurs, de renforcer les capacités de l'ONG ivoirienne APDRA-CI et de soutenir et développer une véritable dynamique sociale autour de l'activité piscicole dans les zones rurales. D'autres demandes de cofinancement, notamment sur la Mauritanie, devraient être déposées auprès de la Région Centre qui est consciente du rôle moteur que jouent les pisciculteurs membres de l'antenne de l'APDRA-F Centre.

### **3.4 Nos partenaires opérationnels en Afrique**

#### **3.4.1 Les organisations professionnelles de pisciculture**

Les organisations professionnelles piscicoles, composées des différents groupes de pisciculteurs issus des projets de développement piscicole constituent des partenaires privilégiés de l'APDRA-F. Un certain nombre d'associations de pisciculteurs ont atteint un degré d'organisation et de structuration qui leur permet d'être de véritables interlocuteurs du développement piscicole.

Par ailleurs, les projets de structuration de la profession piscicole, mis en œuvre après la phase d'installation massive de pisciculteurs, contribuent à l'émergence d'une dynamique collective de pisciculteurs, que ce soit en termes d'échanges de matériel, de services ou d'entraide. Par exemple, en **Côte d'Ivoire**, les très nombreux groupes de pisciculteurs constituent un début prometteur d'organisation professionnelle. En **Guinée**, l'**APGF** (Association des Pisciculteurs de Guinée Forestière) s'est constituée à partir de groupes piscicoles effectifs formés et accompagnés par le PPGF. Le PPGF a également poursuivi en 2007 son appui à cette structure faîtière dont le fonctionnement s'appuie sur les groupes locaux et dont le souci est de représenter les pisciculteurs et d'améliorer la formation de ses membres.

A **Madagascar**, l'APDRA-F collabore avec deux organisations professionnelles piscicoles qui sont présentes dans la zone d'intervention du projet. Elle les appuie notamment sur les actions de commercialisation et de promotion du produit « alevin ».

#### **3.4.2 Les ONG locales opérateurs de développement**

En 2007, l'APDRA-F a maintenu, et renforcé sa collaboration avec ses différents partenaires opérationnels locaux de développement, ne serait-ce que par la continuité des projets qu'elle met en œuvre, suit et/ou évalue.

Au **Cameroun**, le partenariat avec le **CIFORD** initialement mis en place pour le projet d'amélioration des techniques de reproduction de la carpe commune en 2004 a été renforcé pour les 5 prochaines années par la mise en œuvre début 2006 du Projet pour une pisciculture Villageoise rentable dans les régions Centre et Ouest du Cameroun. Le CIFORD oeuvre dans la région Ouest du Cameroun tandis que le **SEAPB**, 2<sup>e</sup> ONG locale associée au projet, travaille sur la région Centre.

En **Guinée**, le PPGF avait formé en 2006 des salariés de deux ONG locales aux techniques de pisciculture : l'**AUDER** (Acteur Unis pour le Développement Rural) et l'**INADER** (Institut National pour l'Appui au Développement Rural). En 2007, tandis que l'AUDER mène son propre projet de développement piscicole sur les mêmes bases techniques mais indépendamment de l'APDRA-F, l'INADER et le PPGF sont en partenariat pour l'installation de pisciculteurs dans deux nouveaux villages confiés à l'INADER. Un de leurs techniciens s'y déplace deux fois par mois, suivi par un cadre lui aussi formé par le PPGF. Ce dernier effectue, lui, une supervision d'ensemble de la qualité de l'intervention.

En **République Centrafricaine**, dans le cadre du partenariat avec **Solidarités** pour le projet d'appui à la riziculture et la pisciculture, l'APDRA-F a pour partenaire local l'association **ECHELLE**, qui met à disposition deux animateurs techniques Bangui, et l'ONG **Caritas Centrafrique**, qui intervient elle à Bozoum.

En **Côte d'Ivoire**, la collaboration établie depuis près d'une dizaine d'années entre l'**APDRA-CI** et l'APDRA-F a perduré en 2007. L'exécution du projet d'appui à l'organisation de la profession piscicole dans le Sud Ouest et Centre Ouest ivoirien est formalisée par une convention de partenariat avec l'APDRA-CI. Cette ONG ivoirienne adapte l'évolution de ses activités en fonction de l'évolution du développement piscicole des zones d'intervention concernées. A l'heure actuelle, elle réalise des formations à destination des pisciculteurs et groupes piscicoles et elle assure un accompagnement technique des pisciculteurs déjà installés. Le **GEFICI**, un cabinet d'études privé spécialisé dans l'appui aux projets de développement, assure le portage salarial de l'animateur de la profession piscicole de Côte d'Ivoire, portage rendu nécessaire de par la structure du projet et le contexte socio-politique actuel de ce pays. Ce prestataire de service permet ainsi à l'APDRA-F d'assurer la gestion du volet « Animation de la profession » du projet actuellement en cours.

### **3.4.3 Les Administrations**

Dans chacun des pays où elle intervient, l'APDRA-F collabore avec l'administration locale en charge du secteur de la pisciculture (Direction Nationale de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture, maître d'ouvrage du PPGF en Guinée ; Direction des Pêches et de l'Aquaculture du Ministère de l'Élevage et des Productions Industrielles et Animales au Cameroun ; le Service Régional des Pêches et des Ressources Halieutiques à Madagascar). L'APDRA-F tient à informer régulièrement ces partenaires et à les sensibiliser aux approches mises en œuvre dans les projets qu'elle mène, notamment en les associant aux missions de suivi-évaluation.

L'APDRA-F souhaite continuer à aider ses partenaires à se doter d'une vision réaliste et porteuse de leur mission en les aidant par exemple à promouvoir des politiques sectorielles pertinentes.

### **3.5 Les autres partenaires**

L'APDRA-F cherche également à se rapprocher des collectifs d'Organisation de Solidarité Internationale tels qu'**InterRéseaux** et **Coordination Sud**, auprès de laquelle l'adhésion de l'APDRA-F a été sollicitée via le collectif **Groupe Initiatives** (réunissant le GRET, l'IRAM, AVSF, ESSOR, le CIEDEL et Hydraulique Sans Frontières)

**Aquafilia**, le média professionnel de référence en aquaculture en France, ouvre ses pages à l'APDRA-F pour publier des articles sur ses activités, notamment en Recherche & Développement. Un reportage sur la rencontre organisée à l'occasion des 10 ans de l'APDRA-F a notamment été mené.

L'APDRA-F est membre depuis plusieurs années de l'**Académie de l'Eau**, pour ses apports dans la réflexion sur les usages de l'eau en agriculture. Ce thème est cependant devenu secondaire ces derniers temps.

Les **imprimeries GRAPHOT** soutiennent l'action de l'APDRA-F depuis plusieurs années en produisant gracieusement un calendrier, distribué ensuite dans les pays d'intervention et très apprécié des pisciculteurs.

Enfin, la **paroisse Saint-Jean d'Antony**, par le prêt de ses salles, a souvent hébergé les réunions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale et une grande partie des interventions dispensées dans le cadre de la formation des cadres africains.

## **4 LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT PISCICOLE**

Pour l'APDRA-F, la mise en œuvre de projets de développement de la pisciculture en milieu tropical humide constitue un cadre privilégié pour apporter ses compétences et réaliser les missions qu'elle s'est assignées. Forte de ses nombreuses expériences en gestion de projet, de ses missions d'étude et d'expertise, l'APDRA-F est en mesure de valoriser son savoir-faire en agro-socio-économie, en techniques d'élevage piscicole et d'aménagements hydrauliques. Elle s'implique ainsi d'une part dans la gestion, le suivi et l'évaluation de projets de développement piscicole et d'autre part dans la proposition de voies d'amélioration des systèmes d'élevages piscicoles et de leur intégration dans l'agriculture environnante. Elle favorise la participation des pisciculteurs à leur développement, aidant ainsi au renforcement des acteurs de la société civile, tout particulièrement dans le domaine agricole.

De plus, elle apporte du conseil aux pisciculteurs, de l'appui à la structuration et au fonctionnement des organisations de pisciculteurs et sensibilise les opérateurs de développement locaux à l'importance de collaborer avec la profession piscicole. Elle contribue également à l'émergence d'opérateurs privés et locaux de développement de la pisciculture en leur apportant un appui technique, organisationnel et de gestion, ce qui leur permet de renforcer leurs compétences. Ses principaux pays d'intervention sont la Guinée (zone forestière), la République de Côte d'Ivoire, Madagascar et le Cameroun. Les résultats détaillés de l'activité de ces projets en 2007 sont disponibles dans leurs rapports annuels respectifs.

### **4.1 Zoom sur la Guinée**

En novembre 1999, en collaboration avec le Ministère de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture, maître d'ouvrage du projet et sur un financement de l'AFD (Agence Française de Développement), l'APDRA-F et l'AFVP, maîtres d'œuvre, a démarré le PPGF (Projet Piscicole de Guinée Forestière). Après une phase pilote et une phase de développement, plusieurs fois interrompues par des événements douloureux (conflit avec le Libéria, crises internes), la troisième et dernière phase du PPGF a démarré fin 2005 et se terminera en juin 2008. Malgré une période de mise en œuvre difficile début 2007 due à l'instabilité du pays, les activités se sont poursuivies et intensifiées durant la majeure partie de l'année.

#### **Rappel des objectifs du PPGF phase III**

Le bailleur n'a pas donné au PPGF III de mandat d'extension géographique et quantitative, mais il en attend plutôt une confirmation de la qualité du travail accompli lors des phases précédentes. Le PPGF a donc pour mission de continuer l'appui de formation auprès des villages piscicoles déjà suivis.

Cette phase était aussi un projet pilote dont l'objectif était d'explorer les moyens de renforcer les résultats acquis durant les premières phases.

Des objectifs quantitatifs sont néanmoins attendus :

Nombre de pisciculteurs : 380

Cumul des surfaces : 118 ha

Poissons / an : 87 tonnes

Riz/an : 185 tonnes

Les objectifs qualitatifs, quant à eux, concernent :

- La réalisation et l'évaluation d'expériences pilotes de transfert des compétences de développement au niveau d'opérateurs privés de pisciculture à savoir ONG et pisciculteurs expérimentés
- Le renforcement et l'appui à l'APGF, qui doit répondre à ses objectifs d'information et de formation de ses membres ; de dynamisation de sa représentation par les groupes locaux ; de mise en œuvre d'un fonctionnement cohérent par rapport à ses ressources ; de renforcement de capacités pour jouer un rôle de maître d'ouvrage pour des actions de développement

- La poursuite du développement, afin d'atteindre une production régulière de poisson et de riz, des services d'accueil des candidats... Cette activité comprend également la reprise de l'animation de zones anciennement animées dans le cadre du projet TCP-FAO, à la demande de l'administration

### Activités 2007 / Résultats qualitatifs

#### *Zones expérimentées*

La réflexion spécifique menée au niveau des "zones expérimentées", à savoir les villages ayant reçu l'appui technique du projet depuis la première phase, a concerné une problématique spécifique : au-delà de la stricte technique du projet, est-il possible d'appuyer ces groupes pour qu'ils prennent en charge eux-mêmes l'installation et le suivi de nouveaux pisciculteurs?

#### Le travail sur les critères de qualité

Au cours de l'année, et afin de poursuivre la dynamique engagée en 2006, des efforts ont été faits pour améliorer les compétences techniques et l'autonomisation des groupes de pisciculteurs des zones expérimentées. Ce travail a principalement constitué en la formation sur les critères de qualité d'une bonne pisciculture, gages d'une production optimale et durable. Ces critères ont été rédigés sous forme de fiches (au nombre de dix), reliées et distribuées dans chaque zone ainsi qu'à chaque animateur.

Ainsi, les formations ne concernaient plus les techniques proprement dites mais leurs résultats (comment reconnaître, par exemple, un système de vidange de bonne qualité?), afin que la majorité des pisciculteurs puissent évaluer la qualité d'éventuelles prestations extérieures.

#### Evaluation du contrat moral avec les zones expérimentées

Au début de la phase III, et contrairement à l'approche écrite proposées dans les phases précédentes, il a été proposé de passer un "contrat moral" avec les groupes expérimentés, contrat qui proposait une méthode d'intervention générale : 1. former les pisciculteurs aux critères de qualité ; 2. travailler ensemble à l'organisation du contrôle de ces critères sur le terrain ; 3. en dernier lieu, former d'éventuels prestataires technique dans les villages (pisciculteurs ou non), que le groupe sera capable de contrôler.

Après 18 mois de tests sur le terrain, ce dernier aspect apparaît comme le plus complexe à mettre en place. Si les pisciculteurs s'approprient correctement les critères de qualité, les mises en place de contrôles spontanés de prestations en dehors de la présence du projet sont rares et non systématiques.

#### Mise en place et suivi parrainage

Depuis 2002, le PPGF a encouragé l'appui à de nouvelles zones piscicoles par des zones expérimentées, appelé "parrainage". En 2007, une contractualisation du parrainage a été mise en place avec les zones de Soulouta et de Gbötöye, afin de réaliser des aménagements à Souhoulé et à Nyalakpalé/Galakpaye, sur la base de primes au résultat et à la qualité au groupe parrain et avec un suivi réalisé par l'APGF.

Le projet s'est déplacé régulièrement sur les zones parrainées pour constater lui-même l'avancée des travaux et les primes correspondantes à verser aux groupes parrains. Le premier paiement a eu lieu à l'assemblée générale de l'APGF à Kankoré suite à un suivi du PPGF en octobre 2007.

#### *Zones en développement*

##### Poursuite des activités

Le travail s'est poursuivi pour les différentes zones en développement avec un certain nombre de difficultés liées à la sécheresse du début d'année. Cela dit, une dynamique encourageante est visible dans plusieurs zones, dont Guéla, Kpeida, Ouéyé et Nyéma-Sud. Un voyage de sensibilisation pour les deux zones couvertes par l'INADER a d'ailleurs été effectué à Nyéma-Sud, en raison de l'organisation remarquable de ce groupe.

Par ailleurs, sur les quatre zones issues du projet TCP/FAO, seules deux ont montré leur motivation et ont fait l'objet d'un appui par le projet cette année. Des étangs aménagés selon le modèle du projet sont en cours et les premiers empoissonnements ont même eu lieu.

Enfin, le travail sur les critères de qualité paraissant pertinent pour tout pisciculteur, il a été décidé d'orienter le discours des animateurs sur ce sujet y compris dans les zones en développement.

#### *L'appui aux femmes : une forte demande locale*

Le travail de l'animatrice, spécifiquement formée et recrutée en 2006 pour appuyer des groupes de femmes dans les villages piscicoles déjà suivis par le projet, s'est trouvé une routine en 2007. Ainsi, elle est intervenue régulièrement dans trois villages : Kéléma, Koulé (deux villages de la première phase) et Ouéyé (2<sup>e</sup> phase). Son travail, en parallèle de celui des animateurs-hommes concernés, a permis d'impliquer davantage les femmes (souvent femmes de pisciculteurs) dans l'activité piscicole, notamment en réalisant des formations techniques de base.

Dans ces villages, cet appui supplémentaire a non seulement permis de former des femmes demandeuses d'informations et qui n'étaient pas facilement intégrées dans les groupes de pisciculteurs, mais dans deux d'entre eux a même contribué à relancer une dynamique de groupe, hommes et femmes confondus. Les pisciculteurs, qui pourtant s'accaparent habituellement l'activité, ont également apprécié le fait que leurs femmes, le cas échéant, soient capables de les seconder dans certaines opérations clés (vidange de l'étang, sexage, confection des systèmes de vidanges...).

A la lumière de cette expérience, il apparaît tout à fait pertinent d'envisager un double appui de ce type, du moment qu'il est complémentaire et qu'il est réalisable socialement, dans les projets futurs.

#### *L'appui à la filière piscicole*

##### L'Association des Pisciculteurs de Guinée Forestière

Le travail s'est poursuivi dans les domaines classiques de l'appui à savoir pour l'organisation des Assemblées Générales de l'association. Par ailleurs, des discussions ont eu lieu durant toute l'année afin de faire réfléchir l'APGF sur ses objectifs réels, sur ses ambitions et sur les modalités et l'opportunité de devenir une union de groupements piscicoles.

Des partenariats ont été conclus entre l'APGF et le projet dans le but d'essayer de responsabiliser les membres du Conseil d'Administration de l'association. Ainsi, l'APGF a été chargée d'effectuer une mission d'évaluation et de sensibilisation de la zone de Guéckédou et a été directement impliquée dans le suivi des parrainages établis entre Soulouta, Gbötöye, et Souhoulé, Nyalakpalé/Galakpaye.

Enfin, plusieurs réunions ont permis d'identifier le type d'appui que le PPGF allait leur apporter pour l'année 2008. Ainsi, le constat fait des difficultés rencontrées par les groupements a orienté le choix d'aider l'APGF dans sa démarche d'appui socio-organisationnel au niveau des groupements de base.

##### Un opérateur local : l'INADER

Afin de transférer des connaissances au niveau local et pour permettre l'émergence d'une filière piscicole comprenant des opérateurs techniques compétents, le PPGF, après avoir formé un certain nombre d'agents d'ONG début 2006, a établi une convention de partenariat avec l'INADER. Cette convention d'un an a débuté en décembre 2006 et avait pour but de permettre à cette ONG d'appuyer deux villages dans leur volonté d'initier la pisciculture. Satisfait du travail réalisé, le PPGF a proposé de reconduire cette convention de décembre 2007 à avril 2008.

#### *Une démarche de recherche-action constante*

##### Etude sur la rentabilité de l'activité pisci-rizicole

Une première étude a été menée de juin 2006 à avril 2007 et une deuxième s'est conclue fin 2007 dont les résultats sont en cours d'exploitation. Les conclusions de la première étude sont les suivantes :

- La culture du riz en étang piscicole présente un fort intérêt aux yeux des pisciculteurs : augmentation nette de rendement sur des terres à l'origine peu fertiles d'une part, diminution du temps de travail nécessaire d'autre part. Ainsi, la pisci-riziculture ne concurrence aucune autre activité agricole de l'exploitation
- La pisci-riziculture intensifie l'exploitation des surfaces et dégage en moyenne **sept fois plus**

**de valeur ajoutée par unité de surface** de bas-fond aménagé que la riziculture inondée de bas-fond non aménagé.

- La pisci-riziculture rémunère mieux la journée de travail que la riziculture inondée de bas-fond non aménagé.
- L'investissement nécessaire à l'aménagement peut être rentabilisé en un cycle de riz et une année de production de poisson

#### Etude sur la gestion et prévision des crues au niveau de bas-fonds aménagés en pisciculture

Ce stage, réalisé par un étudiant en Master et qui s'est déroulé d'avril à octobre 2007, avait pour objectif de récolter le maximum de données (surfaces de bassins versants, débits de crues) permettant d'alimenter la réflexion sur le dimensionnement des aménagements. Si, faute de temps et de moyens, il n'a pas permis de modéliser finement les régimes de crues potentielles, plusieurs éléments intéressants ont pu être valorisés :

- La surface de plusieurs bassins versants a été mesurée au GPS, ce qui pourra servir à un futur modèle. Ainsi, les bassins versants d'alimentation des étangs piscicoles font entre quelques dizaines et plus d'une centaine d'hectares. Cette donnée est essentielle pour évaluer ensuite les niveaux potentiels de crues.
- il est clairement apparu que seule la construction d'un déversoir de grande taille (plusieurs mètres de large) peut éviter la casse des digues en cas de crues. Ni le système de vidange, ni le canal de contournement (le cas échéant) ne peuvent suffire.

#### CRAS/IRAG : amélioration de l'itinéraire technique rizicole

Au début de l'année 2007, une convention a été signée avec le Centre de Recherche Agricole de Sérédou, qui dépend de l'Institut National Agronomique de Guinée, afin de mettre en place des essais pour analyser différents itinéraires techniques de culture de riz dans les étangs piscicoles. Ainsi, différentes densités de repiquage sont testées sur plusieurs profondeurs d'eau. Un premier essai de contre-saison, suivi de quatre autres en saison humide, a été mené.

Des difficultés de mise en place de cette étude ont empêché d'obtenir toutes les données nécessaires à une analyse fine des résultats. Néanmoins, de grandes tendances ont pu être observées :

- Des densités considérées comme "fortes" en bas-fond classique ne posent aucun problème au riz en étang et paraissent économiquement intéressantes.
- Le riz réagit favorablement à des profondeurs d'eau plus grandes.
- Sous réserve de pouvoir effectuer une surveillance quotidienne à partir de l'épiaison (attaques d'oiseaux), la culture du riz en étang et en contre-saison est tout à fait possible en plus du cycle classique de saison des pluies.

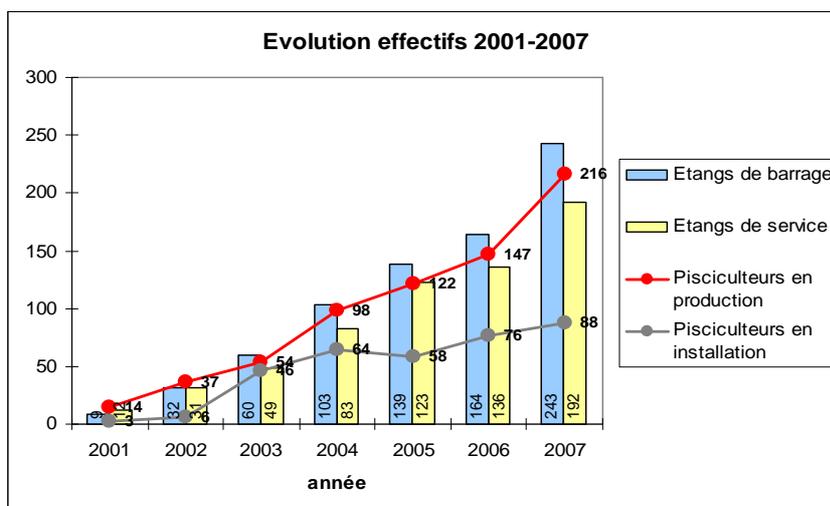
#### Différenciation sexuelle de l'*Hererotis niloticus*

L'hétérotis, principale espèce associée au tilapia dans la pisciculture proposée par l'APDRA-F, pose un problème technique important : les mâles et les femelles sont *a priori* impossibles à différencier extérieurement, ce qui empêche de pouvoir former a priori des couples pour les faire se reproduire.

Une étude est en cours afin de déterminer si des caractéristiques morphologiques, comme le suggère la littérature, peuvent nous permettre de différencier les *Heterotis* mâles et femelles, ce qui permettrait d'améliorer la gestion de la reproduction de cette espèce. Cette étude doit se terminer à la fin du projet, où les poissons suivis devraient atteindre la maturité sexuelle.

## Résultats quantitatifs : une progression qui s'accroît

### *Effectifs*



La zone d'intervention couvre aujourd'hui les préfectures de N'Zérékoré et de Guéckédou sur 28 villages (ou zones). Les **pisciculteurs affiliés au projet sont au nombre de 304**, 216 d'entre eux produisent du poisson et les 88 autres sont en cours d'installation.

Les résultats sont encourageants. On peut encore s'attendre à une augmentation importante du nombre de pisciculteurs en installation et qui passeront en production au cours de l'année 2008. Par ailleurs, un certain nombre de pisciculteurs déjà en production sont en train de réaliser un deuxième voire un troisième barrage.

### *Aménagements*

La quantité de surfaces aménagées en étangs dépasse les **50 hectares en décembre 2007**. Elle suit bien entendu une évolution très voisine de celle de l'effectif des pisciculteurs. En comptant la centaine de candidats à la pisciculture qui se sont manifestés, l'effectif potentiel des pisciculteurs atteint donc aujourd'hui 400.

Les coûts globaux (directs et indirects) pour confectionner un aménagement piscicole ont été évalués à près de 6.000.000 GF par hectare (soit 1000 euros) comprenant pour moitié l'estimation du coût de la main d'œuvre (généralement familiale) et pour l'autre moitié le coût des matériels. Ainsi, sur ces bases, la valeur estimée des **investissements réalisés par les pisciculteurs depuis le début du projet dépasse les 50.000 euros**.

### *Productions des étangs*

#### Les poissons

En 2007, les surfaces totales en production équivalaient à environ 50 hectares au 31 décembre, et la production totale de poissons à près de **35 tonnes**. Le rendement global, atteignant 550 kg de poissons à l'hectare, a progressé en même temps que l'amélioration du niveau technique des pisciculteurs.

Le poisson de pisciculture s'impose sans problème sur les marchés où il est vendu entre 5000 et 10000GNF/kg (0,7 à 1,7 €/kg) pour les tilapias et près de 12000GNF/kg (2 €/kg) pour les hétérotis.

Cette production correspond déjà à la **consommation annuelle de près 3500 personnes** (selon les moyennes actuelles de la Guinée Forestière) et représente une **valeur ajoutée produite d'environ 60.000 euros**.

## *Le riz*

De juillet à janvier, la plupart des pisciculteurs cultivent du riz dans leur bas-fond piscicole. Certains ont même déjà essayé de faire deux productions par an, parallèlement aux cycles piscicoles. D'après l'étude mentionnée plus haut, l'amélioration de la production est devenue aujourd'hui une motivation forte dans la démarche d'aménagement piscicole et la production de riz en étang est estimée à **75 tonnes pour 2007**, représentant une **valeur ajoutée de plus de 36.000 euros**.

### **Conclusion**

A 6 mois de la fin du PPGF, si les objectifs qualitatifs fixés par l'AFD sont globalement atteints et seront consolidés sur le temps restant, les objectifs quantitatifs semblent inaccessibles. En effet, les prévisions soumises lors de la relance du PPGF III étaient particulièrement ambitieuses mais la croissance soutenue des surfaces et de la production entre 2006 et 2007 montre bien qu'il ne s'agit que d'un décalage dans le temps. La relative stabilité politique du pays ces deux dernières années et la démarche de qualité proposée ont permis l'ancrage d'un développement durable de la pisciculture qui se poursuivra en 2008 et qui devra continuer à être soutenu par la suite afin de devenir, dans le futur, un développement endogène.

## **4.2 En Côte d'Ivoire**

Le centre-ouest et le sud-ouest ivoirien sont les régions où la faisabilité de la pisciculture rurale en Afrique tropicale humide a été démontrée au cours de projets de développement mis en œuvre par l'Association Française des Volontaires du Progrès (AFVP) et l'APDRA-CI, bénéficiant de l'assistance technique de l'APDRA-F. Le dernier projet d'envergure régionale, le **Projet Piscicole Centre-Ouest** (PPCO) financé par le MAE a été clôt il y a plusieurs années.

Un nouveau projet devait être mis en place pour prolonger cette action de développement : le **Projet de Développement de la Pisciculture Artisanale** (PDPA), financé par l'AFD. Malheureusement, la situation politico-économique du pays en a empêché le démarrage.

Le **Projet d'Appui à l'Organisation des Pisciculteurs du Centre Ouest et du Sud Ouest**, cofinancé par le CCFD, le CCFD Haute-Savoie et le MAE, qui a démarré en mai 2004, a repris un des volets du PDPA, celui relatif à la structuration des organisations piscicoles. Cet appui spécifique est en effet apparu nécessaire pour permettre à la profession émergente de défendre ses propres intérêts et de s'impliquer pleinement dans le développement durable de l'activité piscicole. Le projet concerne un travail de **structuration et de consolidation des organisations professionnelles à la base**. La situation toujours troublée en Côte d'Ivoire n'a pas incité l'APDRA-F à envoyer un nouvel expatrié chargé de mission après le départ précipité du précédent au cours des événements de novembre 2004. Pour les mêmes raisons, le partenariat avec l'AFVP ne peut être réactivé dans ce pays pour le moment. L'APDRA-CI a donc poursuivi seule les activités de terrain.

Il est rapidement apparu nécessaire de rendre à la profession piscicole son autonomie vis-à-vis de l'APDRA-CI, qui gérait l'intégralité du volet « appui à la profession ». Il a donc été décidé de séparer les activités d'animation de la profession et les activités à la charge de l'APDRA-CI (appui technique aux zones piscicoles et prestations de services pour la profession). L'animateur ivoirien de la profession dépend de l'APDRA-F depuis 2006, son portage salarial étant effectué par un prestataire ivoirien, le GEFICI. Une mission d'évaluation menée en avril 2007 a confirmé l'opérationnalité de ce dispositif avec par exemple la réalisation de formations par l'APDRA-CI commanditées par les organisations professionnelles dans le cadre de leur plan de développement, élaborés de manière participative grâce à l'appui de l'animateur profession.

Même si tous les objectifs n'étaient pas remplis en raison du contexte très difficile du pays, les activités piscicoles se poursuivent et sont rémunératrices. De nouvelles piscicultures sont installées bien qu'elles manifestent un fort besoin en appui technique. Les pisciculteurs restent très motivés et perçoivent de façon croissante l'intérêt de se regrouper en profession. Les dynamiques organisationnelles, le plus souvent pluriethniques, émergent et sont porteuses de développement.

Malheureusement, en raison d'incompréhensions mutuelles, le partenariat avec l'APDRA-CI a été volontairement stoppé et le projet suspendu au 31 décembre 2007. En 2008, une réflexion sera menée sur l'utilisation des reliquats sous une autre forme, et toujours en faveur des pisciculteurs.

En partenariat avec l'APDRA-CI, l'APDRA-F a aussi collaboré en Côte d'Ivoire jusqu'en 2001 avec une société d'exploitation forestière, **INPROBOIS**, pour mener un programme pilote de développement piscicole au profit des populations paysannes vivant sur les périmètres exploités dans le Centre Est ivoirien. Des partenariats de ce type pourraient être un puissant levier de développement de la pisciculture en zone forestière dans l'ensemble de l'Afrique.

### **4.3 A Madagascar**

Une première mission d'identification effectuée à Madagascar en 2002 avait permis de dégager des pistes d'action et d'identifier des partenaires potentiels. Toutefois, l'histoire agraire, le contexte économique et social de Madagascar et la situation du développement piscicole étant très différents des pays habituels d'intervention de l'APDRA-F (Afrique de l'Ouest), une étude d'identification complète financée par le CCFD et le MAE a été réalisée en 2003. La production piscicole, bien qu'étant beaucoup plus forte que dans la plupart des pays d'Afrique, reste encore faible au regard des potentialités et des besoins. La production de poissons de consommation répond principalement à des stratégies de diversification et de renforcement de la sécurité alimentaire des exploitations, et seule une petite partie est commercialisée. En revanche, la production artisanale d'alevins constitue une importante source de revenu pour ceux qui en possèdent les moyens (capacité de transformer des surfaces de rizière en micro-étangs, maîtrise de l'eau, travail, foncier proche de l'habitat, accès à l'encadrement). Le modèle référent de monoculture de carpe commune, élaboré par d'anciens projets FAO, a été repris par l'administration, laquelle a joué un rôle non négligeable dans la distribution des intrants (alevins, supports de ponte...) et dans le suivi pendant longtemps avant que ses moyens ne diminuent.

L'étude a souligné de fortes dynamiques spontanées d'innovation et de développement de la part des catégories de paysans exclus du modèle référent (micro production d'alevins en rizière, nouveaux supports de ponte...).

Dans le cadre du « Projet d'observatoire des innovations (rizi)piscicoles paysannes des Hautes Terres » mené entre mai 2004 et septembre 2005, un journal interactif, « **La Voix des (Rizi)pisciculteurs** », a été mis en place. De plus, il a été apporté un appui méthodologique sur l'étude de marché du « Projet d'organisation des producteurs familiaux d'alevins de carpe de Bétafo autour de la commercialisation » financé par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (février 2005).

Ces activités ont permis de lancer en octobre 2005 le « **projet de structuration professionnelle des dynamiques (rizi)piscicoles paysannes informelles de Bétafo** », appuyé dans un premier temps par la région Basse Normandie et le CCFD. Le Conseil Général de l'Essonne et le MAE (via le SCAC local et le programme FORMA) sont venus renforcer le nombre des partenaires financiers pour un projet qui vise désormais sur 3 ans à :

- la modélisation et la diffusion de modèles techniques (rizi)piscicoles extensifs, peu coûteux, adaptés au plus grand nombre et représentant une source de diversification économique rentable.
- la structuration des dynamiques rizi-piscicoles informelles notamment sur l'écoulement des excédents d'alevins.

La Commune rurale de Bétafo est maître d'ouvrage du projet.

#### **Activités/réalisations 2007**

##### ***Volet n°1 : Recherche et Développement***

###### ***1.1. Constitution de base de données techniques sur tout le cycle de production***

Des données ont été capitalisées sur toutes les phases du cycle mais ne sont pas encore complètes. La récolte de données se poursuivra en 2008 pour confirmer ou infirmer les données recueillies et afin d'améliorer la compréhension de l'interdépendance technique de chaque stade de production.

### *1.2. Enquêtes/diagnostics d'exploitations d'un échantillon de paysans*

Une série d'enquêtes a eu lieu auprès de 15 paysans dans le cadre d'un concours. En parallèle, 13 paysans sont enquêtés dans le cadre du stage ISTOM sur la fertilisation des parcelles d'élevage. Des diagnostics d'exploitation précis ont été menés avec une dizaine de paysans de ces deux noyaux.

### *1.3. Comparaison de souches de carpes*

L'objectif de ces tests débutés en 2006 en milieu paysan était d'évaluer l'intérêt de la production de carpes importées de variété hongroise dont le Service des Pêche fait la promotion. Vu le prix élevé de ces poissons à l'achat, de nombreux paysans dépourvus de l'appui de l'administration exprimaient certaines frustrations de ne pas pouvoir s'en procurer. Les résultats obtenus sur le terrain n'ont pas permis la mise en évidence d'un intérêt particulier de la production de ces poissons dans la situation des paysans de Betafo. Ils ont par contre permis de montrer des faiblesses importantes au niveau de la conduite d'élevage de carpes en rizière. Ces faiblesses ont des conséquences plus graves que les questions sur l'origine des carpes. Les paysans qui ont participé à l'expérimentation ont donc finalement exprimé leur conviction d'améliorer d'abord la conduite de leur milieu d'élevage "rizière".

Les prochains tests sur la sélection et entretien des géniteurs et de ses descendances seront lancés en juin 2008 afin de mesurer son impact dans la production finale d'octobre 2008 à mars 2009.

### *1.4. Etude de la fertilité des sols*

Cette étude, débutée au mois de mars 2007, consiste à étudier en parallèle l'évolution de la fertilité du sol dans des parcelles consacrées à la culture de tomate et dans des parcelles contenant des carpes en grossissement. Six paramètres ont été évalués par l'intermédiaire des analyses des échantillons de sol et plants de tomate. Les échantillons viennent des parcelles des onze producteurs volontaires. Chaque participant a eu ses propres résultats d'analyse. En général, l'analyse des échantillons a exprimé que les sols issus de contre saison de pisciculture se retrouvent plus fertiles que ceux ayant accueilli la culture de tomate.

Cette étude s'est achevée en décembre 2007. Les résultats devraient permettre d'apporter de nouveaux éléments aux paysans qui hésitent à pratiquer l'une ou l'autre de ces productions durant la période hivernale 2008. Ces mesures de fertilité sont complétées par une étude économique plus élargie qui devrait, à terme, permettre de mieux comprendre les opportunités de chacune de ces deux productions et mieux situer la place du poisson dans le système d'exploitation des paysans de Betafo.

### *1.5. Test de protocoles de fertilisation dans une parcelle piscicole*

#### Objectifs et méthode

Après celui de 2006, un second concours sur la rizipisciculture a été organisé avec les paysans. Ce concours avait pour objectif d'évaluer la faisabilité du protocole de fertilisation diffusé dans le pays depuis les premiers projets FAO de rizipisciculture : peu d'informations démontraient l'intérêt de ce protocole très normé et sa mise en oeuvre par les paysans semblait être une contrainte. 15 paysans candidats ont donc été encadrés pour l'appliquer et le comparer à d'autres modes de fertilisation. Chacun a joué le rôle d'évaluateur et s'est livré à une série d'enquêtes. Les participants ont été récompensés à travers la remise de divers matériels piscicoles.

Un repas a clôturé la cérémonie en présence des autorités locales. A partir des résultats du concours, des protocoles de fertilisation plus adaptés aux paysans vont être élaborés en 2008.

#### Présentation des résultats

Il n'est pas apparu de différences de rendements claires entre les parcelles sur lesquelles était appliqué le protocole normé et les autres. En fait, quelque soient les densités appliquées et les quantités de fertilisant distribuées, le gain de poids individuel des poissons a été le même, preuve que tous les poissons avaient à leur disposition suffisamment de nourriture grâce aux différents modes de fertilisation appliqués.

### *1.6. Identification de nouvelles zones en vue de tester le modèle Betafo*

L'identification, à l'échelle de la région du Vakinankaratra, de nouvelles zones où pourrait être testée la répliquabilité du modèle élaboré à Betafo, a démarré en novembre 2007. Elle est réalisée avec la participation du Service Régional de Pêche et des Ressources Halieutiques (SRPRH), dans le souci de coordonner les interventions dans le domaine piscicole dans la région.

Cinq communes rurales ont été prospectées : Faratsiho, Antanifotsy, Ambatolampy, Manandona et Mandoto. Antanifotsy et Ambatolampy paraissent les zones à fortes potentialités en rizipisciculture en raison de l'existence des périmètres irrigués. Le potentiel de Faratsiho et Manandona, du fait de leur topographie en cuvette inondable presque toute l'année et l'absence de curage d'infrastructure d'irrigation, paraît plus faible.

### *1.7. Appui conseil individualisé*

Trois producteurs sont identifiés et susceptibles d'être appuyés techniquement. Le premier est un agriculteur spécialisé dans le riz et le haricot vert, il a 54 ans. Il compte prolonger de 3 mois à 8 mois sa période de rizipisciculture du mois de novembre jusqu'à la période de contre saison en juin et souhaite renforcer son aménagement.

Le deuxième est un agriculteur plus aisé. Il a 53 ans et possède des vaches laitières, plusieurs têtes de cochons et 2 ha de rizière. Il envisage d'étendre son espace pour la rizipisciculture de plus de 1 ha et être plus rigoureux dans le suivi de ses poissons de grossissement. Il a fait appel à l'APDRA-Madagascar pour l'appuyer dans ces sens.

Le troisième, ancien militaire, est sur le point de construire sa maison. Il a 43 ans et espère expérimenter avec le projet le système « rizièrè- étang ».

Pour les trois, l'étape de prospection de la zone à aménager a été effectuée. Il reste leur accompagnement quand ils seront plus disponibles car il s'agit encore en ce moment de bien commencer la saison du riz.

### *1.8. Autres sollicitations*

D'autres pisciculteurs venus des Communes Rurales de Faratsiho, de Manandona, de Andranobe et de Andratsay Andraikiba, sont venus au bureau demander l'appui de l'APDRA-Madagascar en terme de formation piscicole. De bouche à oreille et à travers le journal « La Voix des (rizi)pisciculteurs, ils ont su les approches et les conseils techniques donnés par l'ONG. Certains ont déjà appliqué en copiant ce que font leurs voisins et sont satisfaits des techniques simples et efficaces diffusées. Les demandeurs sont des groupements d'agriculteurs et des individuels. Cette dynamique en «tache d'huile » sera particulièrement suivie au cours de l'année 2008.

## **Volet n°2 : Appui à la professionnalisation**

### *2.1 Prestation de VFTV*

Cette prestation débutée en 2006 s'est achevée au mois d'avril 2007. Elle consistait à diagnostiquer les dynamiques sociales de la zone d'intervention et à animer des groupes de base pour définir avec les paysans les actions d'appui à la commercialisation. Malgré l'expérience de VFTV et les consignes du projet, les résultats obtenus ont été insuffisants. A l'issue de son appui, une association a été formée mais rassemblait des paysans dispersés géographiquement, liés uniquement par leur désir de collaborer avec l'APDRA-MADAGASCAR et non par le besoin de résoudre une problématique commune. Elle s'est révélée incapable de définir des activités concrètes à mettre en oeuvre. Par ailleurs, le diagnostic social réalisé par VFTV n'a pas apporté d'éléments nouveaux de compréhension du milieu.

### *2.2 Animations de proximité*

Suite à la prestation de VFTV, l'entité géographique représentée par le hameau est apparue comme étant l'unité de base cohérente pour l'appui aux dynamiques sociales. Afin de permettre l'émergence d'autres leaders, le projet a donc entrepris des animations de proximité en ciblant ses hameaux d'intervention. Ces animations ont donné lieu à la redynamisation d'une ancienne association (rassemblant une quinzaine de paysans) : Fanantenana II, ainsi qu'à la formation de deux nouvelles associations. Cependant, si Fanantenana II a pu faire la preuve de la motivation de ses membres pour la mise en oeuvre d'actions communes dans le domaine de la commercialisation, les deux autres associations ne sont pour l'instant qu'au stade d'ébauche : nombre de membres actifs très restreint (2 ou 3), projets mal définis. Pour la campagne de production d'alevins 2007-08, il a donc été décidé que les actions-tests de commercialisation ne seraient développées qu'avec Fanantenana II.

### *2.3 Définition et préparation d'actions de commercialisation*

Le diagnostic social initié par VFTV a été approfondi par l'équipe du projet. Sur la base des premiers résultats, une série d'animations de terrain a permis aux membres de l'association Fanantenana II de définir différentes actions à entreprendre pour améliorer les conditions de commercialisation de leurs alevins. Ont été retenues en priorité l'organisation de ventes groupées et des actions de visibilité visant à capter des commandes extérieures à la zone de Betafo. Ces actions seront menées à titre expérimental pendant la campagne d'alevinage 2007-08 afin d'évaluer leur potentiel et leurs limites en réponse aux problématiques de commercialisation.

La participation de l'APDRA-MADAGASCAR avec les représentants des paysans à la foire « Vitrine de la Région Vakinankaratra » a permis à l'association de concrétiser une commande de 400 alevins, qui lui a permis d'acheter de nouveaux crédits téléphoniques pour relancer les autres commandes et de payer les frais de déplacement des délégués pour faire la livraison.

Depuis le mois d'Août 2007, différentes activités pendant les animations rurales ont été mises en oeuvre par Fanantenana II avec l'appui de l'APDRA- MADAGASCAR:

- La définition de la stratégie commerciale
- l'amélioration des conditions de vente sur le marché de Betafo : négociations en cours avec la Mairie afin de bénéficier d'un emplacement approprié (accès à l'eau, milieu ombragé) ;
- l'acquisition des méthodes de base du marketing
- le test de méthodes innovantes pour le transport des alevins : essais de système d'aération de l'eau peu coûteux et facilement reproductibles.

### *2.4 APDRA- MADAGASCAR : accompagnateur et facilitateur*

Afin de garantir les engagements respectifs de l'association Fanantenana II et de l'APDRA-MADAGASCAR pendant la campagne d'alevinage 2007-08, un contrat de partenariat a été signé entre les deux parties. L'APDRA s'est ainsi engagée à accompagner les actions innovantes de l'association pendant toute la durée de la campagne. Elle apporte appui et conseils pour la conception et la réalisation des actions. Par ailleurs, l'APDRA joue le rôle de facilitateur, notamment au niveau des entités administratives. Elle joue le rôle d'interface entre la Commune Rurale, maître d'ouvrage du projet, et les pisciculteurs et a permis l'initiation d'un véritable dialogue entre l'association Fanantenana II et les élus. A Bétafo, le nouveau Maire semble très coopératif et encourage fortement le secteur piscicole, un des secteurs qui fait la réputation de sa Commune.

Enfin, l'APDRA finance en partie les expérimentations (tests de nouveaux systèmes de transport d'alevins notamment). Il est à noter cependant que l'association Fanantenana II a, sur ses fonds propres, pris en charge une part importante des investissements liés aux actions de commercialisation (l'achat du téléphone et la diffusion d'annonces publicitaires radiophoniques).

### *2.5 Organisation de voyage d'échange d'expériences entre OP.*

Un voyage d'échange a été organisé entre l'association Fanantenana II et une organisation paysanne de la région munie d'une expérience de plus de 2 ans dans la commercialisation en commun de produits agricole (coopérative Faneva Santatra, appuyée par CARITAS). Les échanges ont porté principalement sur le fonctionnement interne de la coopérative (sources de revenus, circulation de l'information, prises de décisions...) et sur leurs activités de commercialisation. La responsabilisation des membres comme l'existence de deux ou trois membres délégués dans la réalisation d'études de marché permettant d'orienter les activités de la coopérative (choix des productions, des lieux et des périodes de vente) constitue une des expériences positives retenues par l'association de Betafo.

### *2.6 La commercialisation groupée d'alevins*

Depuis mi-novembre 2007, la campagne de vente d'alevins a commencé pour les producteurs du nord de Betafo. Voici deux exemples concrets du démarrage des activités de vente groupée :

- L'association Fanantenana II a pu s'organiser et répondre à une commande de 400 alevins, pour un acheteur situé à près de 25 km. Ce dernier était satisfait de la transaction, en constatant un taux de mortalité très faible et des tailles conformes à son exigence.

- Une commande de 1000 alevins a été reçue une semaine plus tard de l'Association « Enfant de soleil » à Antsirabe. Seule une trentaine d'alevins sont morts, et le bénéfice a été partagé entre les membres.

### *2.7 Des solutions techniques simples et efficaces*

L'outil habituel de transport d'alevins pour de longues distances est l'oxygène, et rares sont les fournisseurs d'alevins ayant les moyens d'y accéder. Deux commandes, assez éloignées, ont nécessité l'utilisation de l'oxygène dans leur transport.

L'APDRA- Madagascar a appris au groupement de producteurs comment utiliser un aérateur composé d'un bulleur, d'une pompe à bicyclette et d'une chambre à air de 4L. Un dispositif peu coûteux (environ 32 euros), efficace pour l'oxygénation, facile à transporter lors des déplacements à bicyclette ou en taxi-brousse. Afin de diminuer encore le coût de cet appareil, les paysans ont fabriqué un bulleur avec des matériaux locaux (mousse de semelle de tong), un étui de stylo bic en guise de raccord avec le tuyau qui lie la chambre à air. Pour ne pas perdre de l'air au niveau du raccord, une pâte de chewing gum est utilisée. Ce genre d'innovation locale limite énormément les coûts de logistiques et permet une forte appropriation des techniques de transport par les petits producteurs.

### *2.8 Le Malagasy Professionnel de l' Elevage (MPE)*

L'APDRA- MADAGASCAR fait partie de l'organisation MPE depuis 2006. Nous avons participé à la foire et aux réunions de réflexion sur la politique de professionnalisation des services agricoles. Cette année, la création d'un centre de collecte et de distribution et d'une mutuelle des produits (porcs, volailles, foie gras, oeufs, alevins, poissons, etc.) est envisagée.

La MPE promet de trouver les débouchés pour les produits de ses membres. En revanche, ceux qui veulent adhérer doivent remplir un cahier des charges respectant la qualité, la quantité et la régularité des produits aux clients consommateurs. Chaque filière a son cahier des charges et celui régissant la filière piscicole sera connu en 2008.

### *2.9. Sensibilisation de proximité pour l'émergence d'autres leaders*

Il a été observé que pendant plusieurs animations de terrain dans les différents hameaux, les paysans qui s'impliquent dans les actions sont encore peu nombreux par rapport à l'ensemble des producteurs d'alevins dans la zone de travail du projet. Cela vient en partie du fait que la plupart des paysans de Betafo ont un principe social commun de ne pas se décider à travailler avec un projet de développement qu'après deux ou trois ans d'actions concrètes si le projet n'offre pas tout de suite de l'argent ou de l'appui matériel assez conséquent; comme avec l'APDRA- Madagascar. Appuyer techniquement beaucoup plus de producteurs reste un des objectifs en 2008. Un dispositif de dédommagement en cas d'échec dans les expérimentations est prévu dans ce cadre.

### *2.10. Diagnostics/analyses réguliers des dynamiques sociales locales*

Les diagnostics sociaux servent à mieux comprendre les modes de transfert de connaissances entre les paysans et à utiliser les méthodes de diffusion plus efficaces. Des diagnostics ont été effectués au niveau des 3 noyaux de paysans. Ces 3 diagnostics sont en train d'être traités.

## **Volet n°3 : Information et Diffusion**

### *3.1. Production et diffusion du journal « la voix des rizipisciculteurs »*

La parution du journal « La Voix des (Rizi)pisciculteurs » a repris au premier trimestre 2007. Le premier numéro a fait le point sur les événements de l'année 2006. Le suivant, édité au deuxième trimestre 2007, traite d'une série de sujets techniques afin de permettre aux lecteurs pisciculteurs d'intégrer de nouvelles informations importantes avant la nouvelle campagne d'alevinage. Le prochain numéro devrait être composé de témoignages et d'articles complémentaires. Toujours édité en malgache et en français, ce journal est gratuit. Depuis la parution des trois numéros de cette année, il suscite de plus en plus l'intérêt des paysans, qui le réclament. C'est aussi un outil de promotion de la rizipisciculture extensive qui commence à faire débat au sein des services techniques malgaches. Il est particulièrement suivi par le Service des Pêche, qui y découvre une autre forme de rizipisciculture, adaptée à un plus grand nombre de paysans mais qui jusque là reste non reconnue à Madagascar.

### *3.2. Appui à l'utilisation de la radio par les paysans*

L'utilisation de la radio a été testée 2 fois au début de l'année mais sans écho majeur. Des messages publicitaires ont été diffusés pour les actions de vente d'alevins. En 2008, les groupes de producteurs vont évaluer les actions à la radio et c'est à partir de cette évaluation qu'ils décideront de continuer à utiliser la radio dans le cadre de cette action. Par contre, les nouveaux groupes vont en 2008 tester cette action mais il se peut que cela soit fait sous la forme d'une émission en tant que telle.

### *3.4. Intégration du cours des alevins au niveau d'observatoires des marchés*

La commune de Betafo s'est engagée avec l'ONG FERT dans la mise en place d'un système d'information des marchés avec affichage public des prix de certains produits agricoles relevés sur les principaux marchés du pays. Ce système est en cours d'expérimentation à Betafo. S'il s'avère opérationnel, cet affichage de prix pourra être étendu au produit "alevin" selon le souhait de la Commune Rurale de Betafo. Néanmoins, le responsable de l'information commerciale de FERT a affirmé la difficulté de la collecte des prix des alevins vu la rareté des marchés physiques d'alevins.

Par ailleurs, plus ponctuellement, la Commune a soutenu la campagne publicitaire de l'association Fanantenana II en assurant la diffusion de ses affiches commerciales à l'échelle de son territoire.

### *3.5. Identification de nouvelles zones dans la Commune de Betafo*

L'identification de nouvelles zones d'intervention dans la Commune Rurale de Betafo a démarré au cours du second semestre 2007. Différents lieux ont été prospectés dans la Région Vakinankaratra, ce qui a permis de constater que la (rizi)pisciculture et la production d'alevins de carpes sont des activités très répandues dans la commune et pratiquée par les agriculteurs dès qu'ils disposent d'un accès approprié à l'eau. La plupart cependant rencontrent des difficultés techniques et sont fortement demandeurs de conseils et formations.

### *3.6. Elaboration de contenus de formation et de supports pédagogiques*

Le résultat attendu de formation de 30 nouveaux pisciculteurs dans la Commune de Betafo semblant finalement peu pertinent au vu de l'étendue actuelle de l'activité, il a donc été décidé de renforcer les capacités des producteurs existants en diffusant les résultats du volet Recherche et Développement. Un module de formation approfondi sur la reproduction des carpes a été élaboré, portant sur les questions de sélection des géniteurs ainsi que sur les techniques permettant d'améliorer le taux de survie des alevins au cours des premières semaines d'élevage. Ce module a été testé auprès d'une dizaine de (rizi)pisciculteurs partenaires du projet, puis 21 producteurs d'alevins non encore appuyés par le projet ont été formés dans le Fokontany d'Andriamasoandro, vers l'amont de la zone d'intervention actuelle. Au total, 4 sessions d'une demi-journée ont été dispensées en octobre et novembre 2007 afin de permettre aux (rizi)pisciculteurs d'améliorer leur production sur les plans quantitatifs (nombre d'alevins produits) et qualitatif (état des alevins). Cette première formation devrait être suivie, au cours du cycle de production 2007-08, de modules complémentaires portant notamment sur les pratiques de grossissement des alevins.

## **4.4 Au Cameroun**

Après une étude de faisabilité menée en 2000 sur financement MAE, une action menée en 2003 sur financement de la Guilde Européenne du Raid avait permis d'évaluer les conditions adéquates et favorables à un développement durable de la pisciculture au Cameroun. D'autres missions ont suivi afin d'identifier les partenaires potentiels et c'est dans ce cadre que l'APDRA-F a signé le 31 décembre 2005 une convention avec la Commission Européenne pour le financement du « Projet pour le développement d'une pisciculture villageoise rentable dans les régions Centre et Ouest ». L'APDRA-F a pu mobiliser ses partenariats avec la Région Lorraine et le Conseil Général de Meurthe et Moselle pour la partie publique des cofinancements. La Région Lorraine prend également en charge la Volontaire du Progrès détachée auprès du projet. Concernant les cofinancements privés, une convention pluriannuelle a été signée avec l'association ASSAJUCO et une subvention a été obtenue de la Fondation ANBER.

Comme son intitulé l'indique, le projet est réparti entre deux zones géographiques. La première concerne la région Centre avec le SEAPB pour partenaire local qui fournit deux animateurs conseillers piscicoles et met à disposition une partie de ses bureaux à Yaoundé. Ce volet du projet

visé à la formation et l'installation de pisciculteurs, selon la démarche éprouvée en Côte d'Ivoire et en Guinée.

Le second volet concerne la région Ouest et vise le développement d'activités relatives aux techniques de reproduction artisanale de la carpe commune et également à l'amélioration des techniques piscicoles. Le CIFORD est notre partenaire local et mobilise un animateur conseiller piscicole.

L'année 2007 a été consacrée à la formation de l'équipe, au travail de sensibilisation, d'animation et au travail techniques (piquetages, formations en système de vidange et suivi de chantier, premières formations aux techniques piscicoles...) dans les zones. L'équipe a rencontré des problèmes de santé importants qui ont perturbé l'efficacité du projet : presque 6 mois d'indisponibilité pour la volontaire chargée du suivi évaluation, plus d'un mois pour le chef de projet et des crises de paludisme et de typhoïde pour certains animateurs.

Malgré cela, l'année a été marquée favorablement par le début en masse des investissements (58 nouveaux pisciculteurs en construction pour un total de 67) et le début des mises en production (6 nouveaux pisciculteurs en production pour un total de 8). Les premières pêches ont été réalisées avec enthousiasme et ont permis dans certaines zones un degré de sensibilisation supplémentaire : « la preuve que le tilapia peut devenir gros ! ».

Des groupes sont en cours de formation dans de nombreux domaines voire autonomes sur certaines étapes de la fabrication du système de vidange. De nombreuses zones possèdent leurs coffrages de systèmes de vidanges (9 sur 11) et 6 menuisiers sont formés dans les zones.

Des efforts importants restent cependant à faire dans plusieurs domaines :

- Valorisation plus rapide des premiers investissements par un aménagement progressif qui permet des petites productions plus rapidement.
- Animation des groupes sur leur responsabilisation par rapport à leur autonomie de production (obligation des étangs de service pour la préparation des tilapias mâles et le stockage lors de la vidange) et de développement (responsabilisation par rapport à leur aménagement à travers le projet d'aménagement et formation de pisciculteurs aux techniques d'aménagement).
- Formations plus précoces sur les techniques piscicoles afin de « motiver » encore plus les pisciculteurs et permettre une autonomie plus rapide dans ce domaine.

Diverses **études et synthèses** réalisées cette année ont par ailleurs permis une meilleure compréhension des zones et des contextes socio-économiques :

- Fin de l'étude de marché sur les zones d'intervention et début des enquêtes de consommation.
- Réalisation de stages de diagnostic agraire et anthropologique.
- Rédaction d'une situation de référence provisoire pour l'Ouest et définitive pour le Centre.

Au niveau de la carpe, la production de plus de 10.000 alevins a permis de lever une partie des contraintes concernant la reproduction et la contrainte du nombre de géniteurs pour les années suivantes. Les grands thèmes pour les études à mener en 2008 ont été identifiés et devraient porter sur la reproduction et la croissance. En effet, on observe des grosses différences de croissance entre une même fratrie dans les mêmes conditions d'élevage, même s'il faut encore vérifier la variabilité génétique, l'accès à la nourriture semble primordial. De plus, il faut définir les périodes les plus favorables à la reproduction et un processus de reproduction le plus fiable possible (type d'hormone, dosage, support de ponte...).

Enfin, les partenariats avec le SEAPB et le CIFORD sont en place et ne posent pas de problèmes spécifiques. Cependant, on note que la proximité et la cohabitation avec celui du Centre (SEAPB), ainsi que l'extrême bonne volonté et l'engagement de celui-ci fait que les rapports sont plus riches avec lui.

Une année charnière donc, qui a permis de poser de bonnes bases pour le développement de la pisciculture dans les zones d'intervention du projet, mais qui doivent être confirmées par le

renforcement de la mise en production des premiers investissements et la formation aux techniques piscicoles.

## **5 LES ACTIONS DE FORMATION**

L'APDRA-F, avec le statut d'organisme de formation agréé, porte le souci de transférer son savoir et son savoir-faire, acquis par une dizaine d'années d'expérience, en France ou dans les pays du Sud, et de multiplier ainsi les effets de son action. De plus, la richesse de son réseau de structures françaises de développement et de recherche (INRA, Université de Nancy I, AgroParisTech, ENSAR, CIRAD, AFVP, CCFD, organisations professionnelles, etc.), des ONG étrangères (APDRA-CI, CIFORD, SEAPB) ou des pisciculteurs ou groupes de pisciculteurs, lui permet de proposer des formations pointues et adaptées à destination de publics variés (universitaire ou professionnel).

En effet, ces formations associent un contenu scientifique de haut niveau avec une pratique des techniques piscicoles et une confrontation avec les problématiques de terrain. Cette spécificité permet d'aborder les problématiques de développement de la pisciculture dans des contextes divers.

### **5.1 Formations ponctuelles en établissement scolaire**

L'APDRA-F est sollicitée par différents établissements scolaires pour réaliser des interventions sur le thème du développement de la pisciculture en Afrique. Ainsi, on peut citer pour l'année 2007 des interventions au CREUFOP (Service de formation professionnelle continue de l'Université Montpellier II), à l'Institut Supérieur des Techniques d'Outre-Mer (ISTOM), à l'Institut National Polytechnique de Lorraine (INPL) ainsi qu'auprès des étudiants en master "Productions Animales des Régions Chaudes" à Montpellier.

### **5.2 Formations de volontaires avant leur départ**

Dans le cadre du partenariat avec l'AFVP pour la mise en œuvre de projets de développement piscicole, l'APDRA-F assure une formation technique de deux ou trois jours auprès des volontaires avant leur départ sur ces projets. Les thèmes suivants, spécifiques au pays d'affectation, sont abordés :

- présentation du contexte socio-économique local ;
- présentation des systèmes agraires ;
- historique de la pisciculture rurale de la sous région ;
- présentation des systèmes d'élevage piscicole développés.

Ces formations courtes ont pour objectif de faciliter l'intégration du volontaire dans l'équipe projet afin de le rendre opérationnel le plus rapidement possible. Les résultats obtenus en montrent l'utilité. En fin d'année, un volontaire a ainsi été formé pour la Guinée. Des recrutements sont en cours pour la Centrafrique et Madagascar.

### **5.3 Formations de cadres africains**

L'APDRA-F organise régulièrement une formation "Identification, pilotage et évaluation d'un projet de développement piscicole" à destination de cadres chargés de la mise en œuvre ou du suivi-évaluation du développement de la pisciculture dans un contexte d'économie paysanne africaine. Financée le plus souvent par le Ministère des Affaires Etrangères, via les Services de Coopération et EGIDE (Centre français pour l'accueil et les échanges internationaux), elle s'adresse donc d'abord à des responsables d'opérations de développement ou à des cadres de structures de développement de la pisciculture (de type associatif, privé et/ou professionnel), et ensuite à des cadres de l'administration en charge du développement de la pisciculture. Ces différents publics trouveront dans cette formation une grande ouverture dans les stratégies possibles pour le développement de la pisciculture et de nombreux outils d'évaluation et de sélection des programmes.

Ce genre de formation doit permettre à des acteurs du développement de consolider leurs acquis afin d'identifier et mettre en œuvre des programmes de développement piscicole en Afrique. Elle s'articule en deux parties : l'une pratique sur le terrain et l'autre plus théorique en France.

La formation initialement prévue en 2008, qui devait être préparée en 2007, n'a pu être mise en œuvre pour divers motifs. Les besoins restant présents, cette formation sera reconduite en 2009.

#### **5.4 Encadrement de stagiaires**

Dans le cadre des projets qu'elle met en œuvre, l'APDRA-F assure l'encadrement des stagiaires dans la mission qu'ils ont à réaliser sur le terrain. Avant de partir, ils prennent connaissance des activités de l'APDRA-F, de son mode de fonctionnement et surtout de la méthodologie et de l'approche qu'elle développe sur le terrain.

Selon les moyens humains et financiers de l'APDRA-F, des missions de suivi sont réalisées afin d'évaluer l'avancée de leurs travaux et de faire le point pour réajuster, orienter ou accentuer tel ou tel point particulier de leur stage. Selon le cas, un maître de stage peut les encadrer sur le terrain.

A la fin de leur stage, de retour en France, l'APDRA-F leur apporte également un soutien technique et pédagogique, une possibilité d'échanger et de confronter leurs savoirs et leur point de vue avec les différents membres de l'association.

En 2007, l'APDRA-F a ainsi accueilli trois stagiaires sur ses projets : une de l'ISTOM à Madagascar (étude de fertilité des sols des rizières), un du Master Hydrologie de l'Université de Montpellier en Guinée (étude sur les régimes des crues), un au Cameroun pour réaliser des diagnostics agro-économiques et un à Madagascar pour mener un test exploratoire pour comprendre l'impact de la pisciculture sur la fertilité des terres.

## **6 VIE DE L'ASSOCIATION**

### **6.1 Fonctionnement de l'association**

#### **6.1.1 Fonctionnement du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration a été réinvesti lors de l'**Assemblée Générale** de mai 2007, et complété d'un nouveau conseiller en novembre. Comme en 2007, il a continué à s'investir au niveau de la gestion quotidienne de l'association, notamment au niveau de la prise de décisions indispensables à l'avancée des projets en cours. Il effectue tous les mois des réunions téléphoniques, et se réunit physiquement deux ou trois fois par an, pour décider des orientations de l'association et les décisions "politiques" (choix des opérations à développer, utilisation des fonds propres, etc.).

En marge de l'Assemblée Générale et dans le cadre des 10 ans de l'association, une journée destinée aux partenaires a été organisée le 11 mai 2007. Cette journée, la première du genre, a vu des présentations des activités de l'APDRA-F et de ses projets sur le terrain par les salariés et bénévoles. Au vu de l'intérêt exprimé pour ce type d'évènement par les membres comme par les participants extérieurs, une journée similaire sera organisée à la prochaine Assemblée Générale de 2008.

#### **6.1.2 Activités des membres**

Les membres de l'association contribuent pour une part importante au fonctionnement et au développement de l'APDRA-F. Les responsables géographiques, lesquels sont en charge du suivi des projets pour un pays, effectuent leur travail de façon bénévole. Par ailleurs, d'autres activités sont réalisées sur le mode du bénévolat : la réalisation de certaines interventions lors de formations, le suivi et l'évaluation des projets, la recherche de financements auprès des collectivités locales où ils sont domiciliés, la maintenance informatique, la rédaction et la relecture de rapports d'activités de mission, la conception des calendriers, la mise en œuvre d'actions sur le terrain dans le cadre de projets.

### **6.1.3 Universités d'été**

Les Universités d'Eté de l'APDRA-F se sont déroulées du 23 au 26 août 2007 à Palau Del Vidre, à côté de Perpignan. Une dizaine de membres et les chefs de projet Cameroun et Guinée, ainsi que le chef de projet adjoint à Madagascar se sont retrouvés pour faire le point sur l'ensemble des projets développés par l'APDRA-F et se sont concertés quant aux orientations des décisions futures. Le salarié guinéen chargé de la formation travaillant sur le PPGF était également présent.

Des personnes ressources extérieures à l'association y ont également participé, et ont contribué à l'enrichissement du débat et à l'élargissement des perspectives de développement. Marc VANDEPUTTE, de l'INRA, a ainsi présenté un exposé sur la génétique de la carpe. Le vendredi 24 août, une présentation générale de l'APDRA-F a été faite aux représentants d'organismes locaux (Conseil Général, aquarium d'Agde).

Une Assemblée Générale Extraordinaire avait aussi été convoquée à cette occasion et a permis d'entériner des changements de statuts de l'association.

Les prochaines universités d'été auront lieu du 28 au 31 août 2009 à Jouy le Potier, dans la pisciculture de M. Bertrand PAJON.

## **6.2 Communication et réseau associatif**

### **6.2.1 La « Voix des (rizi)pisciculteurs**

Le journal interactif des (rizi)pisciculteurs de Madagascar est édité en français et en malgache. Il vise à créer des liens et à favoriser le partage des innovations expérimentales mise en œuvre par les (rizi)pisciculteurs. Créée en 2004, cet outil de communication inter-(rizi)pisciculteurs a connu une pause en 2006 en raison de problèmes de disponibilité en ressources humaines, mais son édition a repris normalement en 2007.

### **6.2.2 Des calendriers fortement appréciés des pisciculteurs**

Chaque année, l'entreprise d'imprimerie GRAPHOT édite quelques centaines de calendriers APDRA-F sur lesquels des photos issues de projets figurent. Cette contribution à titre gracieux reste chaque année fortement appréciée des pisciculteurs, à qui ils sont principalement destinés.

### **6.2.3 Le site Internet**

Le site a peu évolué cette année sur sa forme et dans son contenu, mais les informations importantes y sont relayées (recrutements, événements associatifs, rapports d'activité).

## **7 ACTIONS ENVISAGEES POUR 2008**

L'année prochaine devra poursuivre les actions engagées dans le cadre de la professionnalisation de l'association et sera consacrée à la sensibilisation et à la mobilisation de nouveaux partenaires et bailleurs de fonds, notamment privés. Dans ce cadre, il est prévu de créer au niveau du siège un poste de chargé de communication afin de coordonner toutes les actions d'influence de l'APDRA-F, tant en interne (avec la reprise de la newsletter par exemple) qu'en externe (avec la réalisation de supports adaptés au public visé).

Sur le terrain, les actions se poursuivront dans les différents pays sauf en Côte d'Ivoire, où le projet d'appui à la profession se termine au 31 décembre 2007. Au Cameroun, le projet cofinancé par la Commission Européenne entrera dans sa troisième année de réalisation, qui devrait voir un certain nombre d'étangs entrer en production et inciter de nouveaux pisciculteurs à investir. A Madagascar, le projet à Bétafo se poursuivra sur la lancée des deux premières années. Le projet PPGF en Guinée est en cours de capitalisation de sa troisième phase dans la perspective de sa conclusion en juin 2008.

Un nouveau projet (rizicole et piscicole) ouvrira début 2008 en Centrafrique, dans le cadre d'un appel d'offres "sécurité alimentaire" de la Commission Européenne remporté en partenariat avec SOLIDARITES, et un autre mi-2008 au Bénin (projet d'appui à la pisciculture artisanale dans la région du Couffo), en appui à l'ONG locale ANDIA sur financement de l'AFD.

Enfin, de nouvelles opportunités seront étudiées, notamment sur d'autres continents.

## 8 REMERCIEMENTS



Ministère des  
Affaires Etrangères



Comité Catholique  
contre la Faim et pour  
le Développement



Agence Française de  
Développement



Association Française  
des Volontaires du  
Progrès



Commission  
Européenne

FONDATION

ANBER



Conseil Régional de  
Lorraine



ASSAJUCO



Conseil Régional de  
Basse Normandie



Université Nancy I



Conseil Régional  
d'Ile de France



Conseil Général de  
l'Essonne

Les Administrations en charge de la  
pisciculture dans les pays d'intervention



Conseil Général de  
Meurthe et Moselle



Mairie de Massy

Partenaires locaux :

CIFORD

SEAPB

APDRA-CI



Conseil Régional du  
Centre